



Coopération Bénin -
Union européenne



RAPPORT ANNUEL CONJOINT 2007

Fonds Européen de Développement

Décembre 2008

Table des matières

1	Introduction	3
2	Mise à jour de la situation politique, économique et sociale	3
2.1	<i>Mise à jour de la situation politique</i>	3
2.2	<i>Mise à jour de la situation économique</i>	5
2.3	<i>Pauvreté et situation sociale</i>	7
3	Examen de la coopération passée et en cours	8
3.1	<i>Economie et croissance</i>	8
3.2	<i>Infrastructures</i>	10
3.3	<i>Social et bonne gouvernance</i>	11
3.4	<i>Divers</i>	13
3.5	<i>Autres instruments</i>	14
4	Cohérence des politiques pour le développement	15
5	Stratégie conjointe UE – Afrique	16
6	Coordination des bailleurs et harmonisation	17
7	Dialogue dans le pays avec la Société civile, les autorités locales et le Parlement	18
8	Conclusion	19
9	Annexes	20

1 Introduction

L'année 2007 a été marquée sur le plan politique par des élections législatives pacifiques qui ont donné la majorité à la coalition de partis soutenant l'action du Président de la République. Elle a aussi été l'occasion de la préparation de la deuxième élection communale.

En terme de stratégie de lutte contre la pauvreté, 2007 a vu l'adoption des Orientations Stratégiques de Développement (OSD) pour la période 2006-2011, du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) pour la période 2007-2009 et le Programme d'Actions Prioritaires du Gouvernement.

Le processus de programmation du 10^{ème} FED, a été mené conjointement par l'Ordonnateur National et la Délégation de la Commission européenne, en étroite liaison avec le processus d'élaboration de la SCR, et a abouti à la signature du Document de Stratégie Pays et du Programme Indicatif National 10^{ème} FED le 9 décembre 2007 à Lisbonne par le Gouvernement de la République du Bénin et la Commission européenne.

En terme d'appui à la gouvernance, deux exercices se sont déroulés depuis la rédaction du dernier Rapport annuel conjoint : l'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA (*Public Expenditure and Financial Accountability*) et le MAEP (Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs). Le Profil Gouvernance et les engagements du Gouvernement avaient été approuvés par le Conseil des Ministres fin 2006. Une revue de ces engagements et un partage de la mise à jour du Profil Gouvernance ont été conduits conjointement par l'Ordonnateur national et la Délégation en mars 2008 avec la participation active des acteurs clefs du Gouvernement, des principaux bailleurs (dont les Etats membres représentés au Bénin) et des Acteurs Non Etatiques (associations des élus, secteur privé, journalistes, ...).

La gestion macro-économique du Bénin continue à être considérée comme satisfaisante par le FMI (le FMI a finalisé sa 3^{ème} revue et déboursé la FRPC le 9 janvier 2008). Les principaux défis restent le lancement effectif des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs du coton, de l'énergie et des télécommunications.

2 Mise à jour de la situation politique, économique et sociale

2.1 Mise à jour de la situation politique

Situation politique générale

Le processus démocratique amorcé depuis 1990 se poursuit avec l'organisation d'élections régulières. Après l'élection présidentielle de mars 2006 qui a conduit à l'arrivée au pouvoir du Président Boni YAYI, le Bénin a organisé en 2007, les élections législatives qui ont donné 35 sièges sur 83 à la coalition de partis soutenant l'action du Président. Les députés issus de cette coalition se sont alliés à 13 députés d'autres partis politiques, obtenant ainsi une majorité absolue à l'Assemblée Nationale. Ces élections ont été suivies en avril et mai 2008 par les élections municipales, communales et locales, les premières élections couplées de l'ère du renouveau démocratique au Bénin. Elles se sont déroulées dans le calme après une installation difficile de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA). Ces élections ont été fortement politisées pour des élections locales et ont connu des tensions tout au long du processus. Afin, d'améliorer et de rendre plus fiables les futures élections, le Gouvernement a demandé à la communauté des partenaires, la Commission européenne jouant le rôle de chef

de file, de l'appuyer dans le processus d'établissement d'une liste électorale permanente informatisée (LEPI).

Les institutions de la République fonctionnent bien et le recours (saisie) systématique par les citoyens aux instances de contrôle et d'arbitrage telles que la Cour constitutionnelle ou la Cour Suprême, rentre progressivement dans les mœurs.

Les relations entre le Gouvernement et les autres institutions ont été cordiales quoique parfois tendues avec la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication sur divers sujets (nomination des responsables des médias publics et l'attribution de nouvelles fréquences aux promoteurs de stations de radiodiffusion et télévision privées). L'audit externe des finances publiques accuse des retards importants en cours de rattrapage (la dernière Loi de règlement votée est celle de 2000, la législature actuelle a programmé le vote des projets de Lois de 2001 et 2002, les projets de Lois 2003 et 2004 ont été déposés à la Chambre de comptes pour examen).

L'année 2007 a enregistré des mouvements de grève dont les plus importants ont été ceux du corps enseignant, de la justice, de la santé et du Ministère des Finances. La mise en place par le Gouvernement d'institutions en charge de la promotion de la concertation sociale (Organe Présidentiel de Médiation et Haut Commissariat à la Gouvernance Concertée – non encore opérationnel), pourrait contribuer au dialogue.

En matière de décentralisation et de démocratie à la base, le Gouvernement a organisé 6 forums interdépartementaux et un forum national sur le bilan de la réforme de l'Administration territoriale (Cotonou, novembre 2007). Concrètement, malgré les protestations des Maires de Cotonou et Parakou, les grands marchés de ces communes continuent d'être gérés par l'Etat.

Maintien de la paix et prévention des conflits

Le Bénin fait toujours figure de pays stable en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre du maintien de la paix et de la prévention des conflits, il intervient d'une part dans le cadre des opérations de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo et au Libéria et d'autre part, il continue de déployer des observateurs militaires au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Soudan et au Nigeria.

Depuis 2003, le Bénin a mis en place, avec l'appui de la France, l'Ecole Nationale à Vocation Régionale spécialisée dans la formation au déminage humanitaire « CPADD » (centre de perfectionnement aux actions post-conflictuelles de déminage et de dépollution). Ce Centre, reconnu comme très performant, est unique dans la région, et répond aux besoins en formations des programmes de déminage humanitaire et des opérations de maintien de la paix.

Le Gouvernement encourage la mise en œuvre par l'armée de tâches d'intérêt public, par exemple la construction d'infrastructures sociales et économiques en 2007 et le secours en faveur des victimes des inondations à Cotonou et ses environs.

Politique internationale et progrès dans l'intégration régionale

Le Gouvernement béninois continue à s'impliquer dans toutes les actions permettant le renforcement des relations d'Etat à Etat dans la sous-région. A ce titre et à l'initiative du Bénin, il a été conclu le 13 février 2007 un accord créant une zone de coprosperité qui regroupe le Togo, le Ghana, le Nigeria et le Bénin. Le but de cet accord est de sceller les destins des pays membres pour une prospérité partagée dont l'une des manifestations immédiates est la connexion entre les réseaux électriques des pays membres.

2.2 Mise à jour de la situation économique

Evolutions macro-économiques

Après 4 années de ralentissement économique, le Bénin a renoué avec la croissance en 2006. Le PIB a enregistré une augmentation de 4,6 % en 2007 (contre 3,8 % un an plus tôt et 2,9 % en 2005). La croissance économique actuelle est portée par la production vivrière et une modeste reprise dans les branches des services en particulier dans les secteurs portuaires, des transports et des télécommunications. L'atténuation de la crise énergétique au dernier trimestre de l'année a permis une légère accélération de la reprise de l'activité économique. Sous l'impulsion de la production manufacturière et des industries extractives, le secteur secondaire a connu un accroissement de ses activités de 5% par rapport à 2006. Les grands travaux d'infrastructures et l'accroissement des revenus des travailleurs ont impulsé, dans le secteur tertiaire, un raffermissement de la demande intérieure de biens d'équipement et de consommation.

La croissance observée pourrait également être le fruit de l'amélioration des relations commerciales avec le Nigéria matérialisée par la création de la zone de coprosperité, l'organisation du forum économique Bénin-Nigéria et le projet d'interconnexion CEB-TCN.

Enfin, le rôle des institutions financières a aussi été déterminant dans cette dynamique de l'économie. L'augmentation de 44 % des dépôts collectés a permis aux banques d'accroître le financement des investissements de 8 % entre 2006 et 2007.

Le taux d'inflation qui s'est établi à 1,3 %¹, est largement en dessous du critère de l'UEMOA (3 %) grâce à une politique monétaire prudente et une bonne récolte des produits vivriers. Une forte implication du Gouvernement et des tentatives de mesures d'assainissement (encadrement des producteurs, mise en place à bonne date des intrants agricoles de qualité, poursuite de l'amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités des structures de coordination) dans le secteur coton ont permis d'enregistrer une augmentation de la production cotonnière qui est passée de 240 600 tonnes en 2005/2006 à 268 600 tonnes en 2006/2007, bien que ces résultats restent en deçà des productions du début des années 2000. L'annexe A reprend les principaux indicateurs économiques.

Réformes structurelles

L'année 2007 a donné l'occasion aux bailleurs et au Gouvernement de faire le point sur la mise en œuvre des réformes structurelles. Il ressort que de nombreux retards ont été accumulés et que de nombreux défis restent à relever. Ces retards sont en partie imputables à la forte dimension politique de ces dossiers difficiles à gérer sur une période couvrant 3 élections consécutives, un remaniement ministériel à la mi-2007 et des organigrammes de nombreux ministères non encore pourvus fin 2007.

La réforme du secteur coton avance peu, notamment le processus de désengagement de l'Etat de l'outil industriel de la SONAPRA qui a connu une nouvelle avancée avant d'être suspendu sur décision présidentielle en octobre 2007, pour vice de procédure. De multiples raisons ont conduit à cette décision et en particulier les déséquilibres survenus dans la réalisation des différentes composantes de la réforme, ainsi que le manque de compréhension et d'appropriation par les acteurs du secteur et la complexité de la mise en œuvre de la privatisation. Après avoir été pendant plusieurs années suivie par la Banque Mondiale, la réforme a été inscrite parmi les critères de réformes structurelles de la 3^{ème} revue du FMI. Compte tenu de la dimension politique de cette réforme, le Gouvernement a repoussé à l'après élections municipales la reprise de toute discussion. Une revue systématique de l'ensemble du

¹ statistique validée par le Gouvernement et le FMI.

secteur dans une approche participative est prévue, avec pour objectif un rôle accru du secteur privé dans la détermination des prix aux producteurs ainsi que dans l'importation des fertilisants et autres intrants. La privatisation industrielle reste d'actualité. Le Gouvernement a fixé la date de fin d'année 2008 pour la définition de la stratégie et du plan de mise en œuvre de la réforme.

Dans les domaines de l'énergie et des télécommunications, le désengagement de l'Etat de la Société Béninoise d'Energie Electrique et de Bénin Télécoms SA est maintenu. L'appel à manifestation d'intérêt pour la privatisation de ces deux sociétés est prévu avant fin 2009.

Concernant les réformes du secteur portuaire, le Gouvernement avec l'appui du MCA cherche à impliquer le secteur privé dans la gestion des installations portuaires et l'amélioration du rôle économique et budgétaire de la douane. Un expert portuaire devrait être associé à la gestion courante du port, en vue d'en moderniser les méthodes de travail.

L'étude sur l'efficacité du système douanier est finalisée. Les recommandations, à mettre en œuvre dès 2008 ont visé le démarrage effectif du Guichet Unique Virtuel et du Bordereau de Facturation Unique. L'objectif est d'améliorer la compétitivité du port, la fluidité du commerce extérieur et la collecte des taxes et autres droits.

Enfin, il faut aussi noter trois autres éléments de réforme initiés depuis 2007 :

- le Gouvernement entend finaliser la stratégie de réforme du Fonds National de Retraite du Bénin ;
- le Registre Foncier Urbain (RFU) continue à se développer ; actuellement, seules 6 communes sur 77 sont équipées. Le MCA (USA) s'implique dans le développement du RFU dans 12 nouvelles communes ;
- 2 institutions ont été créées : l'autorité transitoire de régulation des Postes et Télécommunications qui a déjà procédé à la mise aux normes de tous les opérateurs et à l'élaboration des textes réglementaires devant régir le secteur, ainsi que le Conseil Présidentiel de l'Investissement en charge de la promotion des investissements.

Intégration dans l'économie mondiale

Tout au long de 2007, le Bénin s'est peu impliqué dans le processus des APE. Outre les réticences communes aux PMA de la CEDEAO, le Bénin a dû composer avec les pressions du voisin nigérian dont il dépend économiquement. La fin des accords prévus pour le 31 décembre 2007 et la signature par la Côte d'Ivoire et le Ghana de deux accords intérimaires, ont changé la donne et le pays s'est de nouveau engagé dans le processus tant au niveau régional qu'au niveau national (plusieurs réunions de préparation et des études ont été initiées pour 2008 par exemple sur la préparation de la liste des produits sensibles).

Qualité de la gestion des finances publiques

Dans la perspective de fiabiliser la gestion des dépenses publiques, le Gouvernement a commandité l'audit des systèmes informatiques SIGFIP (gestion des ordonnancements), ASTER et WMONEY (comptabilité publique). Une fois ces audits réalisés et sur la base des résultats du PEFA, le Gouvernement mettra à jour son plan d'action de réforme des finances publiques. A la fin 2007, l'exercice d'actualisation du plan d'action se prépare encore.

L'exercice PEFA a eu lieu en avril et mai 2007. Les domaines dans lesquels des efforts importants doivent être faits sont : les recettes budgétaires (amélioration de l'organisation de la fiscalité), la gestion du personnel de l'Etat et la budgétisation des salaires, le suivi de l'exécution du budget et de manière plus significative, la question de la production et de la diffusion de l'information financière et budgétaire. Les résultats (performance table) du PEFA sont repris en annexe C à ce document.

Système national de statistique

Le Gouvernement béninois a adopté en septembre 2008 la Stratégie nationale de développement de la Statistique. Cette stratégie est articulée autour de 5 axes :

- Dynamisation institutionnelle du Système de statistique nationale
- Adaptation de la production statistique en termes de qualité
- Promotion de l'utilisation et de la culture statistiques
- Développement qualitatif des ressources humaines
- Mise en œuvre des financements adaptés

A l'occasion de la mise en œuvre du 10^{ème} FED en 2009, un programme d'appui au système national de statistique sera préparé.

2.3 Pauvreté et situation sociale

Les résultats de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICoV), rendus publics au cours du dernier trimestre 2007 confirment l'importance de la pauvreté en milieu rural (39 %) et montrent la prédominance de la pauvreté non monétaire (i.e. relative aux conditions d'existence et au patrimoine). Selon cette étude, l'état de pauvreté des ménages au Bénin s'aggrave. 37,5 % de la population béninoise vit aujourd'hui en dessous du minimum vital au Bénin contre 28,9 % en 2002.

Plus de la moitié de la population du Bénin s'estime vivre difficilement (53,6%). Cette proportion est plus élevée dans les départements de l'Alibori (85%) et du Borgou (74%) et très faible dans l'Ouémé (40%). Les communes de Kandi, Banikoara et de Nikki apparaissent comme les communes où les populations s'estiment les plus pauvres. La Commune d'Ajarra dans le Département de l'Ouémé apparaît comme la commune la moins pauvre.

Dans le souci de rendre l'enseignement primaire universel, le Gouvernement béninois a décrété en octobre 2006 la gratuité de l'enseignement maternel et primaire. De manière similaire, le Gouvernement a décidé de rendre également gratuit les soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Des actions au niveau du secteur de l'éducation ont également été accélérées comme la réalisation d'infrastructures scolaires et universitaires ainsi que sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement : sur l'ambitieux programme de 6 000 classes prévues, plus de 2 500 ont été construites. Les universités d'Abomey-Calavi et de Parakou ont été dotées de résidences. Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, il a été décidé d'accorder des subventions aux écoles, de régulariser progressivement la situation des contractuels locaux et de reverser dans le corps des agents permanents de l'Etat tous les contractuels ayant moins de quarante ans lors de la signature de leurs premiers contrats.

Le Gouvernement a diffusé en 2007 les résultats de l'Enquête démographique et de santé. Malgré des progrès constants depuis 20 ans, le Bénin reste un des pays à l'indice de développement humain (IDH) les plus bas (163 sur 177). La mortalité infanto-juvénile en baisse depuis 20 ans, elle se situe actuellement au niveau de 125 ‰. La fécondité reste très forte au Bénin, même si on a enregistré une baisse entre 1996 et 2001 suivie d'une stagnation (5,7 enfants par femme en moyenne en 2006, contre 5,6 en 2001 et 6.3 en 1996). La seule régression concerne la santé de l'enfant : la couverture vaccinale des 12-23 mois a diminué entre 2001 et 2006 (passant de 59 % à 47 %). L'Etat est conscient de ces enjeux et suite aux Etats Généraux de la santé, analyse les réformes à entreprendre. Vingt six centres de santé d'arrondissement, 2 hôpitaux de zone sont en construction en 2007 et le renforcement des capacités de l'hôpital d'instruction des armées est en cours.

Le Gouvernement vient de mettre en œuvre un vaste programme de micro crédit aux plus pauvres (notamment en faveur des femmes) pour un montant de plus de 10 milliards de

FCFA, l'objectif est le développement d'activités génératrices de revenus en zone rurales. Le programme vise à inciter les femmes, sans distinction de milieu de résidence, à entreprendre des activités génératrices de revenu.

Enfin, dès décembre 2007, le Gouvernement a pris des mesures spécifiques pour préserver le pouvoir d'achat des consommateurs (défiscalisation de 10 produits de première nécessité puis suppression de la TVA sur 8, renonciation aux recettes douanières issues des produits pétroliers, et sur le ciment). Le Gouvernement du Bénin a ainsi agi de manière préventive en adoptant une position proactive qui a permis de limiter jusqu'à ce jour, l'impact de la crise alimentaire. Un manque à gagner a été consenti par le Gouvernement. Il se chiffre à 3 milliards de FCFA en décembre 2007 pour 3 mois suivi de 5 milliards de FCFA supplémentaires en mars 2008. Le Gouvernement, conscient de l'impact de ces politiques sur les ressources domestiques du pays, est en train de préparer des stratégies à moyen terme, avant d'engager le dialogue sur ce sujet avec les partenaires.

Même si le Bénin fait mieux que les pays de la sous-région en termes de croissance (4,6 % en 2007), la transformation de cette croissance en développement et la diminution de la pauvreté restent difficile. D'après le FNUAP, compte tenu de la croissance démographique (3,2 % en 2007), il faudrait une croissance d'au moins 7 % pour que la pauvreté se réduise. Ce phénomène est amplifié par de fortes inégalités spatiales. A titre d'exemple, en 2006 dans les départements les plus pauvres (Atacora et Alibori), la fécondité atteint respectivement 7,0 et 6,6 alors que dans le département le moins pauvre (Littoral) ce chiffre chute à 3,7 (pour une moyenne de 5,7 au Bénin).

L'annexe B à ce document reprend les principaux indicateurs sociaux et de pauvreté. Les cibles des objectifs du Gouvernement en matière d'OMD sont reprises dans la colonne 2015.

3 Examen de la coopération passée et en cours

Ce chapitre reflète l'appréciation de la coopération sur base de celle présentée dans l'EAMR de janvier 2008. Il est ordonné selon la même structure.

La revue de fin de parcours du 9^{ème} FED finalisée au 1^{er} semestre 2007 s'est conclue par un maintien de la stratégie pays. Elle a permis d'allouer près de 22,4 millions d'€ supplémentaires au Bénin (soit un complément de 17,4 millions d'€ pour l'appui budgétaire global et de 5 millions d'€ pour l'appui à la décentralisation).

103 % des engagements secondaires prévus ont été réalisées pour 138 %² des paiements. L'ensemble des contrats des lignes thématiques prévus à la signature en 2007 a été conclu.

3.1 Economie et croissance

ECONOMIE

→ Appui Macroéconomique : Le bilan de la mise en œuvre de l'appui budgétaire du 9^{ème} FED entre 2004 et 2006 révèle que 100 % des tranches fixes ont été déboursés contre 68 % pour les tranches variables, soit 84 % globalement. En 2007, un paiement unique d'un montant de 17,9 millions de FCFA a été exécuté au titre d'une tranche fixe.

Le second Protocole d'Accord des Appuis budgétaires entre le Gouvernement et les partenaires d'appui budgétaire entrant dans le cadre de la SCRIP a été signé en décembre 2007. Les partenaires signataires de ce nouveau protocole sont la Commission européenne, les

² Ce taux de 138 % s'explique par une tranche d'appui budgétaire non prévue en paiement pour 2007.

Pays Bas, le Danemark, la Suisse, la France, l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale. La Belgique envisage de rejoindre l'ABC dès 2008. Le Président a placé la relation entre le groupe des partenaires de l'ABC et le Gouvernement sous une "Autorité de mise en œuvre des réformes structurelles et du dialogue avec les partenaires au développement" dont il assurera la présidence avec le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique comme premier vice président et le Ministre de l'Economie et des Finances comme deuxième vice président. L'opérationnalisation est encore à mettre en place.

→ Gestion des Finances Publiques : Les études relatives à l'exhaustivité du budget, à la Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique et l'évaluation des finances publiques selon la méthodologie PEFA initiées sur la ligne d'Assistance Technique au profit du Gouvernement (1,7 million d'euros sur l'appui budgétaire : 9 ACP BEN 4) ont été finalisées en 2007.

Le projet d'appui à la réforme de la gestion budgétaire axée sur les résultats au Bénin (ProRegar : 9 ACP BEN 15), d'un montant de 3 millions d'€ continue sa mise en œuvre. Au titre des réalisations de 2007, on peut noter l'appui à la préparation de l'avant-projet de la Loi Organique des Lois de Finances ; l'appui à la réforme du contrôle interne (tenue de 3 ateliers sur la planification du contrôle interne, actualisation du Guide de Vérification); dans le domaine du contrôle externe, deux magistrats du Parquet Général de la Cour Suprême sont allés en formation à la Cour des Comptes de France, un manuel de reddition des comptes de l'Etat et des Etablissements Publics ainsi que de gestion des archives de comptes sont en cours de rédaction. Enfin dans le cadre du volet décentralisation du projet, 3 sessions de formation des Receveurs-Percepteurs ont été réalisées en 2007.

CROISSANCE

→ Secteur Privé: Les acteurs impliqués dans la promotion de la croissance à travers le Secteur Privé organisent leur dialogue au sein du Groupe technique de coordination "Secteur Privé" facilité par les Pays-Bas.

Le PASP (Projet d'appui au Secteur privé (9 ACP BEN – 16, PASP) (qui a démarré mi mai 2006 pour une durée de 3 ans) continue ses activités autour de 3 domaines (Renforcement des associations professionnelles, Dialogue secteur privé/public et développement des services d'appui aux entreprises). Suite aux recommandations du Monitoring le premier avenant au contrat de service a été élaboré et signé en octobre 2007. Cet avenant prolonge le projet jusqu'au 30 juin 2009 et augmente l'enveloppe de 437 755 € (soit un montant total de 4 821 163 €). Le projet mobilise 9 experts long terme dont 3 internationaux, des experts de court terme sont recrutés selon les besoins.

Les assistants techniques participent activement aux réunions du groupe de coordination. En 2007, parmi ses nombreuses activités, le PASP a appuyé la Chambre de commerce et les associations professionnelles dans la préparation d'un plaidoyer fiscal visant la simplification des régimes douaniers et fiscaux (fiscalité de développement). Ce plaidoyer a été présenté au Parlement en décembre pendant les sessions budgétaires.

Notons également en novembre 2007, l'appui à l'organisation d'une réunion d'information sur les APE réunissant tous les partenaires à l'initiative de la Chambre de commerce et dans le cadre de la Chambre de commerce régionale d'Afrique de l'Ouest.

→ Secteur Coton : Le programme d'appui au Secteur coton (9 ACP BEN 25 – 10M€) a été élaboré avec le Gouvernement et les partenaires impliqués dans la réforme du secteur entre 2006 et 2007. Avant le passage au Comité FED de Juillet 2007, le programme a été revu pour

tenir compte de l'évolution de la situation et des contraintes dans la mise en place de la réforme, puis engagé et signé en octobre. Suite à l'arrêt du processus de réforme et de la privatisation de l'outil industriel de la SONAPRA, critère de déclenchement de cet appui budgétaire, et avec l'approbation du Directeur Géographique d'AIDCO, le programme a été gelé. A la demande du Chef de l'Etat, une lettre explicative a été adressée en novembre 2007 à la Commission européenne et les négociations seront relancées prochainement.

3.2 Infrastructures

TRANSPORTS : La Stratégie Sectorielle des Transports (SST) adoptée en 1996 a été réactualisée pour la période 2007-2011 sur la base d'une étude financée par l'Union Européenne qui s'est achevée en février 2006. Cette étude a été internalisée par les services du Ministère chargé des Transports qui ont rédigé un document de politique actualisé qui a été adopté en 2007. Une étude sur la définition des valeurs de base des principaux indicateurs d'impact du secteur a été réalisée mais les valeurs de référence des indicateurs ne sont pas encore disponibles et l'élaboration d'un annuaire statistique est en cours.

Plus précisément, on note en 2007 les évolutions suivantes projet par projet :

→ Programme de réhabilitation et d'entretien des pistes de desserte rurale dans les Départements du Borgou-Alibori et du Zou-Collines – 8,5 millions d'€(8 ACP BEN 31) : La 4^{ème} et dernière tranche de 2,3 millions d'€ pour 192 km a démarré en janvier 2007 et s'est achevée en décembre 2007. Au total, ce projet aura permis la réhabilitation de 500 km de pistes rurales

→ Appui à la réalisation des travaux urbains de voirie et d'assainissement – 30 millions d'€(9 ACP BEN 02) : la troisième et dernière tranche de 8 millions d'€ a pu être payée en octobre 2007 suite d'une part à la régularisation par le Bénin de la totalité de ses arriérés vis à vis des agences, arriérés contractés dans le cadre d'activités financées par les 2 premières tranches et d'autre part par l'amélioration des taux d'exécution des travaux financés par la deuxième tranche.

→ Appui à l'entretien périodique du réseau routier classé - 25 millions d'€(9 ACP BEN 03) : une tranche de 7,6 millions d'€ a été versée en avril 2007 au bénéfice du Fonds Routier. Les deux problèmes essentiels auxquels était confronté le projet (la nature des travaux éligibles au programme et la situation des arriérés du Trésor Public vis-à-vis du Fonds Routier) semblent aujourd'hui résolus et permettront le versement d'une tranche de 7,1 millions d'€ en 2008 et 5,9 millions d'€ en 2009.

→ Appui institutionnel au Ministère des Travaux Publics et des Transports (MTPT) - 1,99 millions d'€ (9 ACP BEN 10) : une assistance technique internationale de long terme est placée auprès du Ministère des Travaux Publics et des Transports depuis juin 2006 et appuie les services du MTPT dans l'élaboration du nouveau document de stratégie sectorielle. Elle a également initié au sein de la DGTP une étude pour l'identification des besoins de formation et la mise en œuvre d'un plan d'urgence de formations prioritaires collectives qui ont eu lieu au cours du second semestre 2007. Cette assistance technique a pris fin début septembre 2007.

→ Projet d'aménagement et de bitumage de la route Banikoara/Kandi – 23 millions d'€ (9 ACP BEN 17) : l'appel d'offres n'a pu se finaliser que suite à une procédure négociée, aucun des soumissionnaires ne respectant l'enveloppe financière prévue. Après négociation, le Gouvernement a dû prendre certaines dépenses à son compte pour un montant de 4,1 millions d'€ (en cours de signature). Les travaux ont débuté au cours du premier semestre 2007.

→ Aménagement de la sortie Nord-ouest de Cotonou - 40 millions d'€ (9 ACP BEN 22) : le démarrage effectif des travaux a eu lieu le 15 novembre 2007 après conclusion d'un marché passé après appel d'offres international. Le délai d'exécution des travaux est de 24 mois.

EAU ET ASSAINISSEMENT :

→ La convention de financement du projet d'assainissement des quartiers inondables de Cotonou (9 ACP- BEN 19) a été signée en mai 2006. De nombreuses contraintes et un manque de communication et de cohérence entre la Délégation, les services du Ministère et de la ville ont conduit à de sérieux retards. Le lancement officiel de l'appel d'offres des travaux a eu lieu le 16 août 2007. A la suite de l'ouverture et de l'analyse des offres soumises, cet appel d'offres a été annulé, toutes les soumissions étant largement au-delà de l'enveloppe disponible du projet y compris les imprévus. Le bureau retenu pour l'appui institutionnel, la surveillance et le contrôle des travaux, analyse le dossier afin de pouvoir lancer un appel d'offres révisé au cours du second semestre 2008.

→ Suite au deuxième appel à propositions de la Facilité Eau, trois projets ont été sélectionnés en 2007, négociés et signés avec les soumissionnaires suivants :

- subvention avec Initiative Développement pour la mise en œuvre des projets eau et assainissement dans les communes de Toffo et Zè (968 000 €) signé en juin 2007 ;
- subvention signée en octobre 2007 avec Plan UK pour un appui à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement environnemental en milieu rural dans le contexte de la décentralisation pour 3,657 Millions d'€;
- subvention à la SONEB (Société Nationale des Eaux du Bénin) (8 Millions d'€) pour le renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable de Cotonou et de ses agglomérations. La cérémonie de signature conjointe CE / SONEB / BEI / Gouvernement s'est déroulée en décembre 2007.

Ces 3 projets se rajoutent aux 4 projets de la première phase de la Facilité Eau pour un montant de 8,2 millions d'€ (subvention de la CE)

→ Energie : Sur la Facilité Energie, 2 projets ont été sélectionnés, négociés et signés en 2007, à savoir l'électrification rurale au Bénin - Projet mis en œuvre par la GTZ à travers une contribution de la CE de 7,7 millions d'€ et un projet de services énergétiques en milieu rural mis en œuvre par l'ONG GERES pour 2,1 millions d'€

La Délégation du Bénin s'est vue déléguer la gestion de tous les appuis au West African Power Pool, dont le siège régional est basé à Cotonou. Les 3 projets suivants sont financés dans ce cadre :

- approvisionnement transfrontalier Libéria-Côte d'Ivoire (4.825.000 €)
- approvisionnement transfrontalier Ghana-Togo (1.500.000 €)
- approvisionnement transfrontalier Ghana-Burkina (750.000 €)

3.3 Social et bonne gouvernance

DEVELOPPEMENT LOCAL ET DECENTRALISATION : Quatre évènements ont marqué l'année 2007 et le début 2008 dans la mise en œuvre de la Réforme de l'Administration Territoriale: (1) Tenue du 26 au 28 novembre 2007 du Forum sur la décentralisation et la déconcentration qui a permis de réaffirmer la priorité de cette réforme pour le Gouvernement; (2) Lancement en janvier 2008 (sur financements du 9^{ème} FED et de la Belgique) de l'étude de préparation de la Politique Nationale de Décentralisation / Déconcentration (PONADEC) ; (3) Soumission au Conseil des Ministres des décrets FADeC (Fonds d'Appui aux Communes) et CONAFIL

(Commission Nationale des Finances Locales en charge de la gestion de ce Fonds) ; (4) Forte augmentation des dotations de transfert aux communes dans le budget couvrant l'année 2008.

→ Le programme d'appui aux collectivités territoriales (PACTE – 9 ACP BEN 28) signé le 8 novembre 2007, est l'aboutissement, d'une part des recommandations du premier projet PRODECOM qui s'est achevé en septembre 2006, et d'autre part de la mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale. Le dossier de paiement de la première tranche fixe d'appui budgétaire sectoriel au processus de décentralisation/déconcentration (9 ACP BEN 28) a été envoyé au Siège en avril 2008. Le contrat d'assistance technique auprès de l'Association Nationale des Communes du Bénin est en cours de signature. La convention de délégation avec la GTZ pour appuyer la déconcentration ne pourra être effective qu'une fois l'audit préalable de la GTZ (29 janvier 2008) et les contrats type (21 mai 2008) disponibles.

GOUVERNANCE :

→ Le projet 9 ACP BEN 1 d'Appui au Programme Intégré de Renforcement des Systèmes Juridiques et Judiciaire (PIRSJJ) d'un montant total de 12,15 millions d'€ a été signé en juillet 2003 pour une durée de six ans. Le projet continue à s'exécuter autour de deux volets : la réhabilitation des Tribunaux de Première Instance existants et la modernisation de la gestion de ces juridictions, d'une part, l'extension du réseau des juridictions, d'autre part.

En 2007, le contrat de l'Assistance Technique a été prolongé de 24 mois. Concernant le Génie civil : cinq TPI ont été rénovés et les trois TPI pilotes (Abomey, Parakou et Porto Novo) ont été inaugurés. L'application métier "chaîne pénale" a été développée et déployée dans les trois TPI pilotes au début de l'année 2008 ce qui implique une réorganisation des services autour de la gestion informatisée des dossiers.

L'articulation entre les activités de l'agence d'exécution (le "hard") et de l'ATI (le "soft") reste un exercice délicat. Le Ministère devrait tout mettre en œuvre afin de renforcer le dispositif de pilotage de sa politique d'informatisation, ainsi que de la Cellule Informatique s'il veut s'assurer que le système est fonctionnel et internalisé au moment du départ de l'ATI.

Par ailleurs, une mission d'évaluation à mi-parcours du PIRSJJ, programme dans lequel s'inscrit l'appui de la CE, est prévue pour 2008. Cette mission permettra également d'évaluer si le Programme Intégré contient tous les éléments d'une stratégie sectorielle, condition préalable pour un éventuel appui budgétaire au secteur de la justice dans le cadre du 10^{ème} FED.

→ Concernant la lutte contre la traite d'enfants (LCTE), la convention de financement de la 2^{ème} phase d'appui a été signée le 27 mars 2007. D'un montant global de 3,5 millions d'€ et d'une durée de 48 mois, ce projet vise l'amélioration des conditions de vie et du respect des droits de l'enfant au Bénin et soutient la lutte contre la traite et l'exploitation d'enfants. Le projet a démarré en octobre. Trois résultats principaux sont attendus. Le premier concerne le renforcement du dispositif institutionnel de lutte contre la traite d'enfants. Le second porte sur la réduction des causes structurelles de la traite et de l'exploitation d'enfants dans les zones les plus sensibles à travers des appels à propositions de projets pour les OSC béninoises. Le troisième porte sur la sécurisation des conditions de vie des enfants travailleurs et la valorisation de leurs compétences professionnelles dans les marchés de Dantokpa à Cotonou, d'Arzèkè à Parakou et celui de Malanville.

SANTE :

→ Programme d'appui à la santé 8^{ème} FED (8 ACP BEN 27) : Le programme a pris fin le 31/12/2007. L'année 2007 a vu la réalisation des dernières activités prévues au programme à savoir essentiellement la réhabilitation de centres de santé et l'acquisition de matériels médico-sanitaires. Les délais non respectés par les entreprises pour les travaux ont posés

beaucoup de problèmes en fin d'année mais grâce à un suivi quasi journalier, les travaux ont été réceptionnés à temps. Le projet est maintenant dans sa phase de clôture financière.

→ Programme d'appui à la santé 9^{ème} FED (9 ACP BEN 27) : La Convention de Financement a été signée en octobre 2007. Ce projet comprend deux volets, (1) un appui aux zones sanitaires à travers un contrat avec l'IRSP (Institut Régional de Santé Publique de Ouidah), et (2) un appui au niveau décisionnel du ministère. Un appel à manifestation d'intérêt pour une assistance technique a été annulé en 2008 suite aux changements de stratégie après la tenue des Etats Généraux de la Santé. La situation du secteur de la santé a en effet, fortement évolué depuis un an notamment suite à l'arrivée en juin 2007 du nouveau Ministre de la santé, la tenue en novembre 2007 des « Etats Généraux de la Santé » et la présentation en mai 2008 par le Ministère de la Santé d'un projet de PNDS (Programme National de Développement de la Santé).

Par ailleurs, la Banque Mondiale a lancé en février 2008 une revue du secteur de la santé en vue de l'identification d'un nouveau programme d'appui au secteur de la santé.

Si le volet d'appui aux zones sanitaires reste totalement d'actualité, l'autre volet doit s'intégrer dans les nouvelles orientations du ministère. La Délégation participe et suit ces évolutions à travers le groupe de coordination sectorielle et si nécessaire, une révision des axes retenus sera demandée.

→ PRSAO (Programme Régional Santé en Afrique de l'Ouest – 9 ACP ROC 3) : Cf. Coopération Régionale

SOCIETE CIVILE, CULTURE : 2 projets couvrent ce domaine : le programme pour des Organisations de la Société Civile Appuyées et Renforcées (OSCAR - 9 ACP BEN 14) – 2 millions d'€ et le Programme de soutien aux initiatives culturelles décentralisées (PSICD - 9 ACP BEN 11) – 2,94 millions d'€

→ Le programme OSCAR vise à une meilleure participation des organisations de la société civile (OSC) au processus de développement du pays grâce au renforcement de leurs capacités. Le projet s'articule autour de trois axes majeurs. Le premier concerne le financement par appel à propositions des initiatives de la société civile dans le domaine de la définition des politiques de développement (six projets financés pour un montant de 228 000 € au profit d'environ 30 OSC). Le second concerne la mise en place de la Maison de la Société Civile, véritable centre de ressources pour le renforcement des capacités des OSC. Le troisième concerne l'appui aux initiatives du Gouvernement en vue de clarifier le concept de société civile, le statut juridiques des OSC ainsi que les mécanismes de suivi de leurs activités.

→ Le PSICD vise une meilleure prise en charge du développement culturel au niveau des différentes filières ainsi qu'au niveau local. Le projet s'articule autour de trois axes majeurs. Le premier concerne le financement par appel à propositions des initiatives des acteurs culturels (onze initiatives ont pu être financées sur tout le territoire pour un montant de 443 000 €). Le second concerne la mise en œuvre d'un plan de formation à l'attention des acteurs culturels). Le troisième concerne la structuration du milieu culturel béninois, notamment à travers la création d'un portail national.

3.4 Divers

→ ENVIRONNEMENT : L'ensemble des projets (nationaux et régional) liés à l'aménagement du Parc W (9 ACP BEN 20, 9 ACP ROC 13 et 7 ACP BEN 57) a connu d'importants retards dans l'exécution des actions prévues et a nécessité plusieurs réaménagements budgétaires. La

dernière phase du projet est centrée sur la réfection des pistes, la construction de ponts et l'équipement du parc (engins, ULM, véhicules ...). Les principales difficultés rencontrées sont dues à la non disponibilité d'experts et d'entreprises pour effectuer des études ou des travaux dans la région du parc W et même fournir des équipements (ULM). De ce fait, on a constaté de fréquents appels d'offres infructueux. La complexité du montage financier du projet (financé sur 3 CF différentes, régionales et nationales) a également retardé la bonne exécution des activités. La situation a été clarifiée, ce qui devrait permettre la poursuite normale des actions pour atteindre la majorité des objectifs fixés

→ GESTION DE L'AIDE ET APPUI A L'ON : Le projet d'Appui à l'ON (9 ACP BEN 12) suit son cours. Des formations sur des thèmes divers, par exemple aide budgétaire, ont été organisées pour les cadres de la Cellule d'Appui à l'ON, des Ministères techniques et des Unités de Gestion de Projet. Par ailleurs, un dispositif de suivi-évaluation des projets FED est en cours de développement par l'AT expert long terme et sera mis en place – après une formation et une appropriation par les acteurs – en 2008, dernière année d'exécution dudit projet.

La préparation du prochain projet d'appui sur le 10^{ème} FED donnera l'opportunité de définir de façon précise le rôle et les responsabilités de la Cellule d'appui à l'ON, dans le cadre de l'évolution du partenariat et de la gestion de l'aide.

→ Les deux facilités de coopération technique (9 ACP BEN 9 et 24) continuent leurs activités.

3.5 Autres instruments

→ FLEX : cf. ci-dessus le paragraphe 3.1 "Appui macroéconomique".

→ SYSMIN : non applicable

→ COOPERATION REGIONALE : L'annexe "9_3 - projets régionaux" présente l'état des lieux des projets pour lesquels la Délégation est impliquée.

Programme Régional Santé en Afrique de l'Ouest (PRSAO – 9 ACP ROC 3).

Le projet a effectivement débuté fin 2006. Il est très actif et bien perçu dans les pays ciblés grâce à la qualité des experts régionaux. L'approche suivie par ce projet, qui a pour objectif de susciter et d'accompagner les mises en réseau et les prises de décisions dans les secteurs de politique pharmaceutique et de surveillance épidémiologique au niveau national et régional, est complexe à mettre en pratique. Les acteurs des 16 pays de la région sont très impliqués et pour pouvoir répondre à cette demande, la Délégation a dû fortement s'impliquer tout au long de l'année. Le programme rencontre cependant des difficultés pour achever la réalisation de toutes les activités prévues compte tenu de son caractère très ambitieux et des retards pris au démarrage. Un comité de suivi a été mis en place et des réaménagements budgétaires ont été effectués afin d'utiliser au mieux et dans les délais les fonds disponibles.

Facilités eaux et énergies : cf. ci-dessus le paragraphe 3.2 "Infrastructures".

→ LIGNES BUDGETAIRES : Sur un total de 14 contrats en cours, d'un montant de près de 10 millions d'€ trois nouveaux contrats de plus de 2 millions d'€ ont été signés en 2007. Deux dans le domaine "Cofinancement avec les ONG" et un dans le domaine de l'environnement. Le premier cofinancé avec AIDE ET ACTION France porte sur le Projet d'appui au développement des alternatives éducatives - Bénin (PADAE). Le second concerne le Projet d'appui à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et des enfants de la commune d'Adjohoun et est mis en œuvre par l'ONG italienne COMUNITA' IMEGNO SERVIZIO VOLONTARIATOS (CISV) et son partenaire local ONG Action plus. Le

troisième concerne le Projet pilote de gestion villageoise de la biodiversité - RAPIDALIBORI mis en œuvre par la Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune (IGF) en partenariat avec le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) et l'ONG "Environnement et Développement". Deux projets à savoir "Création d'entreprises de services aux organisations de producteurs au Togo et au Bénin" et "Renforcement des capacités organisationnelles de deux organisations professionnelles paysannes au Bénin (UDOPER et UPS-BENIN) et accompagnement de leurs initiatives de développement pour deux filières (élevage et ananas)" mis en œuvre respectivement par les ONG CIDR et AFDI sont arrivés à leurs termes.

→ ECHO : rien à signaler en 2007

→ BEI : La Commission européenne et la BEI ont procédé en décembre 2007 à la signature des accords concernant le projet de renforcement du système d'adduction en eau potable de la ville de Cotonou (phase II), qui sera mis en œuvre par la SONEB. Ce projet avait été proposé à la Facilité Eau et est cofinancé par la KfW (don de 2,5 millions d'€), les Pays Bas (don de 2,5 millions d'€), la Commission (don de 8 millions d'€) et la BEI (prêt de 13 millions d'€). Il s'agit du premier exemple d'un projet conjoint BEI / Commission européenne au Bénin.

4 Cohérence des politiques pour le développement

En 2006, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont adopté une nouvelle déclaration tripartite sur la politique de développement : le Consensus européen sur le développement. L'efficacité de l'aide européenne ne peut et ne doit s'accroître que par un effort renouvelé de coordination et d'harmonisation. A cet effet, le Consensus présente une vision commune qui oriente l'action de l'UE dans le domaine de la coopération au développement tant au niveau de ses États membres qu'à celui de la Communauté.

Le chapitre 6 du Consensus européen exprime la volonté de l'UE de s'assurer que ses politiques qui ne concernent pas le développement, soutiennent les efforts déployés par les pays en développement pour la réalisation des OMD.

Cette cohérence des politiques européennes pour le développement s'articule autour de 12 domaines³. Au Bénin en 2007, on peut noter des avancées dans les domaines suivants :

→ COMMERCE : L'Union européenne, à travers l'appui aux négociations des APE souhaite favoriser l'intégration économique du Bénin dans l'économie mondiale. L'engagement du Bénin dans le processus a été attentiste en 2007 (voir le paragraphe "Intégration dans l'économie mondiale" du chapitre 2.2 ci-dessus), du fait de sa position économique et géographique. On peut noter cependant quelques progrès : outre l'existence d'un cadre institutionnel (Secrétariat Permanent ACP-UE logé au Ministère de l'Industrie et du Commerce), le lancement de la préparation de la liste de produits sensibles a débuté en 2007. A ce titre, un expert a été commis par la CEDEAO pour le Bénin afin d'encadrer le processus de détermination de cette liste. Il est prévu que le projet de liste soit déposé avant la fin du mois de mai 2008, suivront un atelier de partage préparant la validation de cette liste.

→ PECHE : Le dialogue politique sur les normes de qualité à l'exportation des produits de la pêche entre le Gouvernement béninois et l'Union européenne est axé d'une part sur le partage des normes européennes (pour l'exportation) et leur vérification (la dernière mission OAV/UE a eu lieu en 2002, une autre mission est prévue pour le premier semestre de 2008), et d'autre

³ le commerce, l'environnement, le changement climatique, la sécurité, l'agriculture, la pêche, la dimension sociale de la mondialisation, l'emploi et le travail décent, la migration, la recherche, la société informatique, le transport et l'énergie.

part sur l'appui au secteur (par le biais principalement de projets régionaux). Cet appui couvre l'amélioration des politiques de la pêche et des plans d'action, le renforcement des capacités de contrôle et de surveillance, le renforcement des stratégies et des initiatives nationales et régionales dans le domaine de la recherche, le développement de cadres réglementaires pour les affaires et l'investissement dans le secteur privé et enfin l'intensification des partages de connaissance et d'information sur la gestion de la pêche et le commerce au niveau régional.

→ ENVIRONNEMENT : la question de l'environnement est importante pour le Bénin. A ce titre le PIN 10^{ème} FED a prévu une enveloppe de 7 millions d'€ Le 9^{ème} FED a appuyé le développement d'un parc situé dans le nord du pays (Parc W). Ce parc et celui de la Pendjari font profiter le Bénin d'une protection naturelle contre la progression du climat sahélien. Dans le domaine du Changement climatique, conscient que si l'Afrique est le continent qui émet le moins de gaz à effet de serre, c'est aussi sans doute le continent qui est le plus vulnérable aux effets des changements climatiques de part son manque de ressource, le Gouvernement (appuyé spécialement par l'Allemagne et sous l'égide de la CEDEAO) a initié une conférence sous-régionale sur les changements climatiques (mai 2008). Cette conférence vise d'une part à préparer les prochaines conférences des parties à la Convention cadre des Nations-Unies sur le Changement climatique (2008 – Pologne et 2009 – Danemark) et d'autre part à préparer la mobilisation des fonds en vue de lutter contre les changements climatiques.

→ Concernant les thématiques de DIMENSION SOCIALE DE LA MONDIALISATION et d'EMPLOI ET TRAVAIL DECENT, il faut noter l'existence de 2 institutions béninoises qui pourront dans le futur faciliter le dialogue UE Bénin dans ces domaines, par une meilleure connaissance des phénomènes liés à ces problématiques :

- L'Observatoire du Changement Social (OCS) logé au sein du Ministère de la Prospective du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique. Cette institution dispose des mandats, compétences et expériences en évaluation des impacts sociaux des politiques et préparation des plaidoyers en conséquence. L'OCS pourrait éclairer la problématique des effets de la mondialisation sur les plus pauvres.

- l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) qui a programmé en 2008 une enquête nationale sur l'emploi, pré-requis à un état des lieux des conditions d'emploi et de travail au Bénin.

→ TRANSPORT ET ENERGIE : il s'agit d'un domaine fort de coopération entre l'UE et le Bénin, aussi bien en terme d'infrastructures que de renforcement des capacités de planification / gestion.

5 Stratégie conjointe UE – Afrique

Les 53 pays africains et les 27 pays européens réunis au sommet UE / Afrique de Lisbonne (8 et 9 décembre 2007) ont adopté un partenariat stratégique accompagné d'un plan d'action couvrant les années 2008 à 2010. Ce plan d'action s'articule autour de 8 partenariats stratégiques⁴. Comme mentionné au paragraphe ci-dessus, au Bénin, 3 partenariats stratégiques sont reflétés significativement dans les priorités de la Délégation au Bénin (gouvernance démocratique et droits de l'homme ; commerce et intégration régionale ; énergie). Le partenariat autour des OMD est par nature transversal, l'alignement des DSP et PIN sur la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP) du Bénin assure la prise en compte de ce partenariat dans les priorités de la Délégation, notamment à travers

⁴ la paix et la sécurité ; la gouvernance démocratique et les droits de l'homme ; le commerce et l'intégration régionale ; les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ; l'énergie ; le changement climatique ; les migrations, la mobilité et l'emploi ; les sciences, la société de l'information et l'espace.

l'outil de mise en œuvre que sont les appuis budgétaires. Cependant, aucun dialogue structuré n'a encore été entrepris autour de ces plans d'action au niveau national.

6 Coordination des bailleurs et harmonisation

Code de conduite : Le dialogue sur le "Code de conduite" a été très peu actif au cours du deuxième semestre 2007. La réflexion conjointe sur la promotion de la division du travail a débuté avec l'aide du Danemark. La Délégation va renforcer son implication dans ce processus.

Déclaration de Paris : Une enquête sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au Bénin a été lancée en janvier 2008 par un cabinet indépendant et restituée en mars de la même année. La Déclaration fixe des cibles pour 2010 autour de 5 thèmes : appropriation, alignement/harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.

Au niveau de l'harmonisation, des progrès ont été réalisés depuis 2006. Des efforts ont été faits pour favoriser l'harmonisation entre bailleurs notamment autour des missions et travaux analytiques conjoints. Le soutien au renforcement des capacités est coordonné de manière satisfaisante dans certains secteurs alors que des améliorations doivent encore être apportées dans d'autres.

A l'opposé peu de progrès ont été réalisés concernant l'alignement. A titre d'exemple, 64 % du volume d'aide au secteur public utilise des systèmes nationaux de passation des marchés (ce chiffre était identique lors de l'enquête précédente) ; le nombre d'unités parallèles de mise en œuvre de projets a fortement augmenté entre 2006 et 2008 (29 contre 58). Le renforcement des procédures nationales de gestion des finances publiques ne fera qu'accroître la confiance des bailleurs dans l'utilisation des systèmes nationaux.

Coordination: Plusieurs niveaux de coordination sont en place au Bénin, aux niveaux (1) de l'Union européenne (Chefs de mission Commission et les 5 Etats membres présents au Bénin), (2) des chefs de mission, bilatéraux, multilatéraux et agences, (3) des experts dans des Groupes de coordination thématiques.

(1) Le dialogue avec les 5 EM/UE présents est fréquent. La partie dialogue politique est encore faible (renforcement prévu sous Présidence française qui représente la Slovénie), par contre la collaboration dans les domaines de coopération, est régulière, franche et positive dans tous les secteurs.

(2) Sous présidence semestrielle tournante, les Chefs de mission se sont rencontrés sur une base mensuelle en plus de nombreuses réunions ad-hoc. Selon la pratique d'alterner entre partenaires multilatéraux et bilatéraux, la Présidence des réunions a été tenue par le PNUD au premier semestre et les Pays Bas au second. Le FMI assure la présidence pour le premier semestre 2008.

(3) L'activité des groupes de coordination sectoriels et thématiques n'a pas été favorisée au cours de cette année 2007 où l'Administration a été fortement désorganisée. La Commission était, début 2007 Chef de file pour les Groupes (1) Suivi du DSCRP et Aide Budgétaire, (2) Décentralisation, (3) Justice, (4) Transports et (5) Harmonisation de l'aide. Elle est également impliquée activement dans les Groupes Santé, Eau et Energie, Secteur privé. Compte tenu de ses disponibilités, la Délégation ne garde actuellement le rôle de chef de file que pour la justice et les transports.

Le dialogue politique entre les bailleurs et le Gouvernement a été ralenti au cours du 2^{ème} semestre 2007, suite au remaniement ministériel de juin 2007. Les décrets précisant les

responsabilités des Ministères de l'Economie et des Finances (MEF) et de la Prospective du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique (MCPDEAP) n'ont été publiés que fin 2007. Le cadre de coordination a été précisé dans les articles 10.1 à 10.3 (chapitre couvrant le dialogue politique) du nouveau protocole ABC signé en décembre 2007 entre le Gouvernement du Bénin et les Partenaires impliqués dans des Aides Budgétaires Globales. Deux niveaux sont retenus, au niveau opérationnel, par le MEF au minimum une fois par trimestre et au niveau décisionnel, par une «Autorité de mise en œuvre des réformes structurelles et du dialogue avec les partenaires au développement ». Une première réunion de dialogue entre le MEF et les Partenaires ABC a eu lieu en avril 2008. L'"Autorité" par contre n'a pas encore été créée.

A noter que cette coordination se limite au cadre des appuis budgétaires. Il n'a pas été précisé si cette "Autorité" assurera également la coordination globale des partenaires au développement. La fin de la série des élections devraient apporter un climat propice à relancer ce dialogue.

7 Dialogue dans le pays avec la Société civile, les autorités locales et le Parlement

La succession des élections législatives puis municipales en 2007 et début 2008 a ralenti le processus de dialogue instauré et retardé la mise en place d'échanges structurés.

Le dialogue avec l'Assemblée Nationale n'a pu être suivi pour les mêmes raisons et devrait reprendre rapidement en 2008, tant au niveau de la Commission européenne que dans un cadre Union européenne, Commission / Présidence.

Préparation de la Loi de Finance : Grâce à l'appui de la Commission européenne (à travers le projet PASP d'appui au Secteur privé), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a organisé des actions de plaidoyer auprès des autorités fiscales et de l'Assemblée Nationale afin de rendre la fiscalité plus propice au développement en 2008. Dans un deuxième temps (après adoption de la Loi de Finances), des séances de vulgarisation de cette loi (spécialement sur les nouveautés de la fiscalité en 2008) ont été organisées afin d'améliorer l'information des entrepreneurs et le dialogue entre fisc et secteur privé. Le dialogue étant instauré, le secteur est préparé pour continuer et approfondir son lobbying pour la Loi de finance 2009.

Accords de Partenariat Economique : la Commission européenne a, à travers le même projet PASP, permis dans le contexte de la préparation des négociations APE, la concrétisation du dialogue entre le Ministère du Commerce et le secteur privé (juin 2007 et mars 2008). Le champ du dialogue, outre l'information du secteur privé sur les évolutions attendues (tendance à la diminution des barrières douanières), s'est concentré sur la participation à la préparation d'une liste de produits sensibles visant à amoindrir (au moins à court-terme) l'impact d'une symétrie des barrières entre le Nord et le Sud.

Préparation du 10^{ème} FED : Le dialogue avec la société civile s'est poursuivi et approfondi tout au long du processus de préparation du 10^{ème} FED (organisation de quatre groupes thématiques au mois de juin 2007 qui ont permis de formuler un certain nombre de recommandations pour le suivi de la mise en œuvre du 10^{ème} FED. A ce titre, le suivi de la liste des engagements du Gouvernement annexé au Profil de Gouvernance 10^{ème} FED a été l'occasion en début d'année 2008 d'un partage riche et structuré (autour des 9 thèmes) sur l'évolution de la qualité de la gouvernance au Bénin sous toutes ses formes. Les Acteurs non étatiques, le Gouvernement et les principaux bailleurs (dont les représentants des Etats

membres présents au Bénin) étaient bien représentés. Le résultat de cette revue est présenté en annexe à ce document.

Un certain nombre de projets du FED offre l'opportunité d'un dialogue / appui à la société civile (OSCAR / PSCID / LCTE II) ou aux autorités locales (l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) dans le cadre du PACTE). Le programme OSCAR a permis l'organisation d'un atelier d'échange entre les maires et les représentants des OSC au mois d'août 2007. Il a également soutenu l'organisation du séminaire national de recentrage du concept de société civile au Bénin qui a regroupé toutes les composantes reconnues du pays sous le patronage du Président de la République.

Enfin, la Délégation a continué de participer aux différentes activités et manifestations organisées par les OSC, notamment au sein de la Maison de la Société Civile (toujours soutenue par le programme OSCAR).

8 Conclusion

L'année 2007 a été marquée sur le plan politique par les élections législatives (fin mars). Ces élections ont eu une incidence sur le partenariat Bénin / UE en attente d'un remaniement ministériel qui a été massif. Aujourd'hui, le rôle d'ON est tenu par le Ministre de l'Economie et des Finances. 2007 a aussi été l'occasion de la préparation des élections municipales et locales qui se sont tenues en avril et mai 2008.

Après 4 années de ralentissement économique, le Bénin a renoué avec la croissance en 2006. Le PIB a enregistré une augmentation de 4,6 % en 2007 (contre 3,8 % un an plus tôt et 2,9 % en 2005). On note cependant toujours certains retards dans la mise à jour du plan d'action de réforme de la gestion des finances publiques et la conduite des réformes structurelles (privatisation dans les secteurs du coton, de l'énergie, de l'eau, de gestion du port).

Les relations de la Commission européenne avec le Gouvernement restent fréquentes et positives. Après un ralentissement au cours du 2^{ème} semestre 2007, le dialogue conjoint bailleurs / Gouvernement a été renoué fin avril 2008. La revue conjointe des appuis budgétaires s'est tenue en septembre 2007. La nouvelle Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP) a été adoptée par le Gouvernement en 2007. L'adoption du DSP / PIN du 10^{ème} FED aligné sur cette SCRP est intervenu la même année.

Suite à l'exercice PEFA qui a eu lieu en avril et mai 2007, le Gouvernement a préparé un plan d'action pour la réforme des finances publiques qui permettra d'améliorer les faiblesses révélées par le PEFA notamment en terme de production et de diffusion de l'information financière et budgétaire.

Dans le domaine des politiques sectorielles, le Gouvernement a conduit toute une série d'exercices d'élaboration de stratégies sectorielles qui ont débouché sur des Forums Nationaux, des Etats Généraux ou des Séminaires de validation des politiques auxquels la Commission européenne a participé activement, (pour certains techniquement et financièrement). Les secteurs couverts par ces exercices sont la décentralisation / déconcentration (Forum sur la Décentralisation en novembre 2007), la santé (Etats généraux de la santé en décembre 2007), la société civile (Séminaire National en septembre 2007 sur le recentrage du concept de Société Civile), la protection de l'enfant (validation en décembre 2007 de la politique nationale de protection de l'enfant).

9 Annexes

A : indicateurs clefs de performance économique

B : indicateurs sociaux (et OMD)

C : synthèse du PEFA

Annexe A : Principaux indicateurs économiques

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1	Population (millions)	7,1	7,4	7,6	7,8	8,1	8,4	8,6	8,9
2	Croissance démographique (%)	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
3	Taux de croissance PIB nominal (%)	5,6	3,5	7,4	7,0	7,4	7,9	9,1	10,4
4	Taux de croissance PIB réel (%)	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,5	6,1	6,5
5	PIB par habitant (en euro)	442,4	443,5	461,4	478,3	497,3	519,9	549,5	587,7
6	Croissance du PIB / habitant (%)	2,3	0,3	4,0	3,7	4,0	4,5	5,7	7,0
7	FBCF en % du PIB	20,3	20,7	18,2	20,6	20,7	22,0	23,1	22,8
8	Dettes extérieures en % du PIB	38,9	33,4	31,3	21,1	14,6	14,0	12,6	11,1
9	Service de la dette Exté en % du PIB	0,8	0,7	0,6	0,6	1,2	0,5	0,5	0,5
10	Arriérés de la dette intérieure	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Exportations en part du PIB	15,2	14,0	13,3	15,6	11,9	13,9	16,0	16,0
12	Balance Commerciale % du PIB	-7,8	-6,7	-6,6	-6,6	-12,8	-5,5	-4,0	-3,0
13	Recettes des Administrations publiques en % du PIB	16,6	16,4	16,7	17,0	20,7	19,3	18,9	18,7
14	Dépenses des Administrations publiques en % du PIB	22,0	20,1	21,3	19,5	21,0	24,0	24,9	23,8
15	Déficit budgétaire (base caisse)	-97,0	-97,3	-84,7	-55,0	-23,2	-155,0	-206,0	-195,1
16	Inflation	1,8	0,4	4,5	3,8	1,3	2,3	2,9	3,0

Sources : Aide mémoire FMI de mars 2007

Annexe B : Principaux indicateurs sociaux et de pauvreté

	Indicateurs	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	...	2015
Incidence	1, Proportion de la population vivant avec moins de 1 USD par jour				30,9 (*)					15,0
	2, Prévalence du déficit pondéral chez les enfants (de moins de cinq ans)		23,0					18,4		15,0
	3, Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans			160				125		90,0
Résultat	4, taux net de scol. dans l'enseignement primaire				83,6	80,6		79,9		100,0
	5, Taux d'achèvement du cycle primaire	41,4	46,2	49,1	49,5					
	6, Rapport filles-garçons dans:									
	l'enseignement primaire	6,7	6,8	7,0	7,2	7,5	7,7	7,9		1,0
	l'enseignement secondaire	4,6	4,6	4,6	4,7	4,4	4,6	5,0		1,0
	l'enseignement supérieur	2,8	2,6	2,2						1,0
	7, Proportion d'accouchements assistés par du personnel médical qualifié	74,3	77,6	63,1	76	76	76,3	83,3		
	8, Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	87	85	97	97	86				
	9, Prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans			1,9	2	2	2	1,2		
	10, Proportion de la population disposant d'un accès durable à une source d'eau améliorée							63,6		82,5

Source:

MEPS, EDS, PNLS, TBS

Sauf (*) : Africa Development Indicators – 2007 – Banque Mondiale

La colonne 2015 reprend les objectifs du Gouvernement pour le millénaire

ANNEXE C - PEFA

Indicateurs sur la Performance de la Gestion de Finances Publiques		Méthode de notation	Notes par composante				Note Globale
			i	ii	iii	iv	
A - RESULTATS DU SYSTÈME DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES: Crédibilité du Budget							
PI-1	Dépenses réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	M1					B
PI-2	Composition des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé	M1					C
PI-3	Recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé	M1					B
PI-4	Stock et suivi des arriérés de paiement sur les dépenses	M1	A	C			C+
B. SPECIFICITES TRANSVERSALES: Couverture et transparence							
PI-5	Classification du budget	M1					B
PI-6	Exhaustivité des informations contenues dans la documentation budgétaire	M1					C
PI-7	Importance des opérations non rapportées de l'administration centrale	M1	D	C			D+
PI-8	Transparence des relations budgétaires intergouvernementales	M2	C	C	D		D+
PI-9	Surveillance du risque budgétaire global imputable aux autres entités du secteur public	M1	D	C			D+
PI-10	Accès du public aux principales informations budgétaires	M1					C
C. CYCLE BUDGÉTAIRE							
C(i) Budgétisation basée sur les politiques publiques							
PI-11	Caractère organisé et participatif du processus annuel de préparation du budget	M2	D	C	A		C+
PI-12	Perspective pluriannuelle dans la planification budgétaire et de la politique des dépenses publiques	M2	B	A	B	B	B+
C(ii) Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget							
PI-13	Transparence de l'assujettissement et des obligations des contribuables	M2	D	C	C		D+
PI-14	Efficacité des mesures d'immatriculation des contribuables et de l'évaluation de l'impôt, des taxes et des droits de douane	M2	C	C	B		C+
PI-15	Efficacité du recouvrement des contributions fiscales et douanières	M1	D	A	D		D+
PI-16	Prévisibilité de la disponibilité des fonds pour l'engagement des dépenses	M1	C	C	C		C
PI-17	Suivi et gestion de la trésorerie, des dettes et des garanties	M2	B	C	C		C+
PI-18	Efficacité des contrôles des états de paie	M1	D	D	D	D	D
PI-19	Mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôles de la passation des marchés publics	M2	A	C	B		B
PI-20	Efficacité des contrôles internes des dépenses non salariales	M1	C	C	C		C
PI-21	Efficacité du système de vérification interne	M1	C	B	C		C+
C(iii) Comptabilité, enregistrement de l'information et rapports financiers							
PI-22	Régularité et respect des délais pour les opérations de rapprochement des comptes	M2	B	D			C
PI-23	Disponibilité des informations sur les ressources reçues par les unités de prestation de services primaires	M1					D
PI-24	Qualité et respect des délais des rapports d'exécution budgétaire produits en cours d'année	M1	C	C	C		C
PI-25	Qualité et respect des délais des états financiers annuels	M1	C	D	C		D+
C(iv) Surveillance et vérification externes							
PI-26	Etendue, nature et suivi de la vérification externe	M1	D	D	D		D
PI-27	Examen de la loi de finances annuelle par le pouvoir législatif	M1	B	B	B	C	C+
PI-28	Examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif	M1	D	D	D		D
D. PRATIQUES DES BAILLEURS DE FONDS							
D-1	Prévisibilité de l'appui budgétaire direct	M1					NA
D-2	Renseignements financiers fournis par les bailleurs de fonds pour la budgétisation de l'aide-projet et l'aide-programme et établissement des rapports y afférents	M1					NA
D-3	Proportion de l'aide gérée sur la base des procédures nationales	M1					NA

Autres annexes

Liste des projets financés sur lignes budgétaires en 2007	2
Situation des 7 ^{ème} , 8 ^{ème} et 9 ^{ème} FED Régionaux en 2007	4
Situation du 7 ^{ème} FED Bénin en 2007	5
Situation du 8 ^{ème} FED Bénin en 2007	6
Situation du 9 ^{ème} FED Bénin en 2007	7
Annexe C de l'EAMR : <i>Questions on the EU Aid Effectiveness targets</i>	9
Annexe ii Tableau sur la coopération DCE et EM – Code de Conduite de l'UE	20
10 ^{ème} FED <i>Partnerships and Priority Actions of the Lisbon Plan country</i>	25
9 ^{ème} FED <i>Sectoral breakdown</i>	26

LISTE DES PROJETS (CONTRATS DE SUBVENTION) FINANCES SUR LES LIGNES BUDGETAIRES

N° d'ordre	N° Contrat de subvention	Domaine	Contractant	Intitulé contrat	Durée	Date début mise en œuvre	Date d'échéance	Coût total projets (EUR)	Contribution UE (EUR)	% de financement
1	2002/ 011-671	ONG-PVD - Cofinancement ONG	INITIATIVE DEVELOPPEMENT	Programme intégré de développement dans les quartiers défavorisés de Cotonou - République du Bénin	60 mois	1/01/2002	1/01/2007	2.869.659,00	2.152.244,00	75,00%
2	2002/ 020-438	ONG-PVD - Cofinancement ONG	CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE	Création d'entreprises de services aux organisations de producteurs au Togo et au Bénin	60 mois	1/11/2002	1/11/2007	1.318.027,00	750.000,00	56,90%
3	2003/ 061-972	ONG-PVD - Cofinancement ONG	CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE	Projet d'appui à la mise en place d'un dispositif de développement économique local à Cotonou - Bénin	60 mois	12/03/2003	12/03/2008	600.887,00	298.510,00	49,68%
4	2004/ 061-716	ONG-PVD - Cofinancement ONG	AGRICULTEURS Français ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	Renforcement des capacités organisationnelles de deux organisations professionnelles paysannes au Bénin (UDOPER et UPS-BENIN) et accompagnement de leurs initiatives de développement pour deux filières (élevage et ananas)	40 mois	26/08/2004	26/12/2007	1.001.374,00	690.629,00	68,97%
5	2005/ 094-833	ONG-PVD - Cofinancement ONG	COMUNITA' IMPEGNO SERVIZIO VOLONTARIATOS (CISV)	Appui au développement social et environnemental à Bohicon et Ouidah au Bénin	36 mois	1/03/2006	1/03/2009	467.165,00	350.373,00	75,00%
6	2005/ 095-396	ONG-PVD - Cofinancement ONG	PROTOS- PROJECTGROEP VOOR TECHNISCHE ONTWIKKELINGSS AMENWER KING	Gestion Intégrée de l'Eau Domestique par le Développement Associatif et Communal dans le Nord Ouest Bénin (GIEDDAC-Nord)	36 mois	1/02/2006	1/02/2009	740.825,20	555.618,90	75,00%
7	2005/ 095-323 2	ONG-PVD - Cofinancement ONG	SOS FAIM - ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT	Appui institutionnel au réseau des Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit Autogérées (CAVECA) du Bénin	36 mois	1/01/2006	31/12/2008	445.274,00	333.955,00	75,00%

DEL BEN COTONOU

8	2006/ 119-503	ONG-PVD - Cofinancement ONG	PROTOS- PROJECTGROEP VOOR TECHNISCHE ONTWIKKELINGSS AMENWER KING	Renforcement des Organisations des Producteurs par l'Aménagement Hydro Agricole (ROPAHA) dans le Mono/Couffo, Bénin	36 mois	10/01/2007	10/01/2010	895.108,00	671.331,00	75,00%
9	2006/ 119-687	ONG-PVD - Cofinancement ONG	DEUTSCHE WELTHUNGERHIL FE (DWHH) AGRO ACTION ALLEMANDE	Programme Agro-Ecologique - Bénin / PAE - Bénin	36 mois	1/01/2007	1/01/2010	1.000.000,00	750.000,00	75,00%
10	2006/ 119-864	ONG-PVD - Cofinancement ONG	GERES - Groupe Energie Renouvelable Environnement et Solidarité	Donation Globale 2005 Bénin	36 mois	1/12/2006	30/11/2009	944.674,11	763.367,00	80,81%
11	2007/ 134- 556	ONG-PVD - Cofinancement ONG	AIDE ET ACTION France	Projet d'appui au développement des alternatives éducatives - Bénin (PADAE)	36 mois	1/01/2008	1/01/2011	1.000.000,00	750.000,00	75,00%
12	2007/ 135- 361	ONG-PVD - Cofinancement ONG	COMUNITA' IMEGNO SERVIZIO VOLONTARIATOS (CISV)	Projet d'appui à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes et des enfants de la commune d'Adjohoun - BENIN	36 mois	1/03/2008	1/03/2011	454.250,00	340.687,00	75,00%
13	2007/ 140-912	ENV - Environnement	FONDATION INTERNATIONALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE (IGF)	Projet pilote de gestion villageoise de la biodiversité - RAPIDALIBORI	48 mois	1/01/2008	31/12/2011	1.312.500,00	1.050.000,00	80,00%
		TOTAL						13.049.743,31	9.456.714,90	

Annexe XIII - Rapport Annuel Conjoint Bénin - 2007

SITUATION FINANCIERE 7e/8e/9e FED (régional) - année 2007

N° COMPTABLE	INTITULE	MONTANT ENGAGEMENT PRIMAIRE			MONTANT CONTRACTE			MONTANT PAIEMENT		
		1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#
7 ACP RPR 050	AT communication protection environnement	9.455.484	9.455.484	0	9.430.757	9.430.757	0	9.046.508	9.046.508	0
TOTAL 7e FED		9.455.484	9.455.484	0	9.430.757	9.430.757	0	9.046.508	9.046.508	0
8 ACP TPS 147	Programme d'appui aux communes	5.000.000	4.345.261	-654.739	4.402.720	4.345.261	-57.459	4.102.346	4.345.261	242.915
TOTAL 8e FED		5.000.000	4.345.261	-654.739	4.402.720	4.345.261	-57.459	4.102.346	4.345.261	242.915
9 ACP ROC 003	programme santé en Afrique de l'Ouest	15.000.000	9.734.921	-5.265.079	9.674.360	8.859.319	-815.041	608.631	2.473.031	1.864.400
TOTAL 9e FED		15.000.000	9.734.921	-5.265.079	9.674.360	8.859.319	-815.041	608.631	2.473.031	1.864.400
TOTAL REGIONAL		29.455.484	23.535.666	-5.919.818	23.507.837	22.635.337	-872.500	13.757.485	15.864.800	2.107.315

Annexe - Rapport Annuel Conjoint Bénin - 2007

SITUATION FINANCIERE 7e FED - année 2007

N° COMPTABLE	INTITULE	MONTANT ENGAGEMENT PRIMAIRE			MONTANT CONTRACTE			MONTANT PAIEMENT		
		1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#
7 ACP BEN 057	Conservation et utilisation aires protégées	3.000.000	3.000.000	0	2.837.901	2.999.781	161.880	2.537.319	2.699.308	161.989
7 ACP BEN 068	Etudes mise en œuvre 9e FED infrastructures	1.990.000	1.648.394	-341.606	1.660.115	1.622.014	-38.101	1.441.772	1.622.014	180.242
TOTAL 7e FED		4.990.000	4.648.394	-341.606	4.498.016	4.621.795	123.779	3.979.091	4.321.322	342.231

Annexe - Rapport Annuel Conjoint Bénin - 2007

SITUATION FINANCIERE 8e FED - année 2007

N° COMPTABLE	INTITULE	MONTANT ENGAGEMENT PRIMAIRE			MONTANT CONTRACTE			MONTANT PAIEMENT		
		1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#
8 ACP BEN 015	Appui régional à l'intégration UEOMA (PARI 2)	1.500.000	1.062.117	-437.883	1.405.968	1.062.117	-343.851	1.068.968	1.062.117	-6.851
8 ACP BEN 020	Transfert STABEX 99	814.765	814.765	0	813.712	813.712	0	768.199	768.199	0
8 ACP BEN 021	Programme appui régional intégration PARI 2	1.500.000	1.121.322	-378.678	1.459.392	1.121.322	-338.070	1.121.322	1.121.322	0
8 ACP BEN 026	Appui lutte trafic d'enfants	1.972.000	1.567.783	-404.217	1.836.027	1.567.653	-268.374	1.567.096	1.567.096	0
8 ACP BEN 027	Appui secteur santé	10.200.000	7.900.000	-2.300.000	7.092.059	6.209.537	-882.522	3.687.708	5.940.538	2.252.830
8 ACP BEN 031	Réhabilitation et entretien pistes ZOU/BORGOU	8.500.000	7.850.000	-650.000	7.889.522	7.655.821	-233.701	4.752.913	6.762.469	2.009.556
8 ACP BEN 032	Appui au démarrage des communes	3.850.000	3.799.973	-50.027	3.808.800	3.799.973	-8.827	3.388.746	3.799.973	411.227
TOTAL 8e FED		28.336.765	24.115.960	-4.220.805	24.305.480	22.230.135	-2.075.345	16.354.952	21.021.714	4.666.762

Annexe - Rapport Annuel Conjoint Bénin - 2007

SITUATION FINANCIERE 9e FED - année 2007

N° COMPTABLE	INTITULE	MONTANT ENGAGEMENT PRIMAIRE			MONTANT CONTRACTE			MONTANT PAIEMENT		
		1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#	1/01/2007	31/12/2007	#
9 ACP BEN 01	Appui programme intégré renf. Syst. Judiciaire	12.150.000	12.150.000	0	3.975.211	6.557.471	2.582.260	1.533.939	3.809.558	2.275.619
9 ACP BEN 02	Appui réalisation travaux urbains de voirie	30.000.000	30.000.000	0	29.738.920	29.738.920	0	21.083.352	29.683.352	8.600.000
9 ACP BEN 03	Appui entretien périodique réseau routier	25.000.000	37.000.000	12.000.000	24.698.376	24.851.848	153.472	15.741.732	23.382.039	7.640.307
9 ACP BEN 04	Appui budgétaire conjoint	73.400.000	91.150.000	17.750.000	72.031.018	72.451.529	420.511	38.474.207	63.646.055	25.171.848
9 ACP BEN 09	Facilité Coopération technique	1.984.000	1.453.023	-530.977	1.065.097	1.372.345	307.248	687.365	1.030.881	343.516
9 ACP BEN 10	Appui au Ministère des Travaux Publics	1.990.000	1.319.225	-670.775	726.436	994.041	267.605	509.126	745.663	236.537
9 ACP BEN 11	Programme de soutien Initiatives culturelles	2.940.000	2.940.000	0	1.789.180	2.676.695	887.515	110.932	752.412	641.480
9 ACP BEN 12	Projet d'appui à l'Ordonnateur National	1.958.000	1.958.000	0	1.333.110	1.789.234	456.124	556.129	1.034.698	478.569
9 ACP BEN 14	Programme pour organisation société civile	2.000.000	2.000.000	0	1.573.575	1.998.353	424.778	51.943	704.107	652.164
9 ACP BEN 15	Progr. appui à la réforme gestion axée sur les	3.000.000	3.000.000	0	2.366.650	2.366.650	2.366.650	0	650.274	650.274
9 ACP BEN 16	Appui au secteur privé	5.000.000	5.000.000	0	4.380.600	4.875.317	494.717	779.136	1.473.157	694.021
9 ACP BEN 17	Aménagement de la route Banikoara - Kandi	23.000.000	23.000.000	0	0	22.663.800	22.663.800	0	2.460.848	2.460.848
9 ACP BEN 19	Assainissement des qtiers inondables Cot. O	20.000.000	20.000.000	0	0	0	0	0	0	0
9 ACP BEN 20	Aménagement du Parc national au Bénin	3.000.000	3.000.000	0	569.700	418.602	-151.098	292.502	398.738	106.236
9 ACP BEN 21	Projet d'appui aux élections présidentielles	5.000.000	4.428.142	-571.858	5.000.000	4.428.142	-571.858	4.428.142	4.428.142	0
9 ACP BEN 22	Aménagement sortie NO Cotonou	40.000.000	40.000.000	0	0	35.858.229	35.858.229	0	321.910	321.910
9 ACP BEN23	Lutte contre la traite des enfants au Bénin 2		3.500.000	3.500.000		1.252.320	1.252.320		242.604	242.604
9 ACP BEN24	Facilité de Coopération Technique 2		2.000.000	2.000.000		26.353	26.353		15.812	15.812
10 ACP BEN25	Appui à la filière Coton		10.000.000	10.000.000			0			0
11 ACP BEN26	Initiative Eau dans centre semi-urbains		5.000.000	5.000.000		4.800.000	4.800.000		1.200.000	1.200.000
12 ACP BEN27	Appui au Secteur de la Santé		3.000.000	3.000.000			0			0
13 ACP BEN28	Programme d'appui à la décentralisation BS		10.000.000	10.000.000			0			0
14 ACP BEN29	Programme d'appui à la décentralisation Projet		5.000.000	5.000.000			0			0
	TOTAL 9e FED	250.422.000	316.898.390	66.476.390	149.247.873	219.119.849	72.238.626	84.248.505	135.980.250	51.731.745

Planning AAPs - Country: BENIN																											
	Amount (€Mio)	2007 - - >			2008 - - >												2009 - - >										
		Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	Nov
EDF AAP 2008	127,4									MEM		CIS		Cte	DEC												
1.1 Appui Budgétaire Macroéconomique (*)	50,0		L			IF		AF	FCir							! GC	FA										
1.2 Appui aux finances publiques	5,0		L			IF		AF			FCir					GC			FA								
2.1 Facilité de Coopération Technique	2,0				L	IF		AF	FCir							GC			FA								
2.2 Appui à l'Ordonnateur national (*)	2,0				L	IF				AF	FCir					! GC	FA										
3. Appui à la Société Civile (*)	12,0				L	IF				AF	FCir					! GC			FA								
4.1 Transport - appui insitutionnel (**)	2,0			L		IF				AF	FCir					GC	FA										
4.2 Transport - appui au fonds routier (*)	25,0			L		IF				AF	FCir					GC	FA										!
4.3 Transport - travaux (**)	29,4			L		IF				AF?	FCir					GC	FA										
r m = Budget support road map shared with HQ																											
IF = Identification Fiche cleared by QSG																											
AF = Action Fiche cleared by QSG																											
MEM = Memorandum cleared by QSG																											
FCir = dossier entered in Financial Circuit by Coord Unit (after IO, VO & IF in DEL) for VF in HQ																											
CIS = Inter-services consultation finished																											
Cte = Clearance by EDF/DCI Committee																											
EP = E.Parliament scrutiny reserve completed																											
DEC = Financing Decision (Commission) adopted																											
GC = Global commitment validated by ORD EC																											
FA = Financing Agreement signed by both parties																											
L = lancement-exécution du dialogue politique - de l'étude																											
(*) = poursuite de projets en cours !=fin du financement précédent																											
3. suite OSCAR (fin 31/12/2009) PSCIC (fin 31/12/2008) LCTE (fin 31/12/2011)																											
4.2 dernière tranche prévue en 2009																											
5. en parallèle/accompagnement avec le PIRJJ (fin 31/12/2010)																											
7. financement du parc W s'arrête 31/12/2009																											
(**) 4.1 sera de 2 ou 3 Mio€ selon 4.3																											
4.3 possible que si accord que les études détaillées des routes soient financées par la décision																											
suivi recommandation étude et contrôle par même contractant / dérogation sur N+3 / routes déjà identifiées																											
sinon ne pourra être engagé qu'après les études intégrées au 4.1 -> 3Mio€ soit en 2010																											

Annex C of EAMR: Questions on the EU Aid Effectiveness targets. Bénin

The Commission has to report its performance annually against the four EU targets on aid effectiveness. The data for this will be collected through the EAMR reporting system. You are therefore requested to complete the questions below with specific information as noted so that the current baseline we have from the July 2007 EAMR can be tracked annually. The information will also be important for you to exchange with your government colleagues, NGOs and with other donors, including MS.

Delegations had difficulty completing the questionnaire for the July 2007 EAMR. Following discussions with them the guidance to measure each target has been made more specific, following the revised OECD guidance for the 2008 survey. We hope you find the new elements more helpful. If you would still like further clarifications please contact your desk officer in AIDCO.

Some Delegations will also be completing the OECD survey during Jan-March 08. Your responses below should make it much easier to answer the OECD survey.

Regional offices will have to complete Annex C separately for each country in their region.

Please note that within the strategy that EuropeAid in relation to EU Target 4 – reduce the number of uncoordinated missions by 50 % - a number of new points have been prepared:

- Delegations are invited to:

- list dates for HQ missions already planned for the immediate 6 months period and mention if they are not coordinated;
- indicate to HQ what priority missions the Delegations estimate better serves coordination arrangements at local level for the following 6 months period.

The periods for missions, to be used in the January and July EAMR are as follows:

- In the 2008 January EAMR; Delegations list missions agreed for the period March to August 2008 and indicate their priorities for HQ in the period September 2008 to February 2009;
- In the 2008 July EAMR: Delegations list missions agreed for September 2008 to February 2009 and then indicate their priorities for HQ missions in the period March to August 2009.

1. EU Target No 1		
Channel 50% of government-to-government assistance through country systems, including by increasing the percentage of our assistance provided through budget support or SWAP arrangements		
2. Introduction		
The aim is to collect information that allows us to measure this target. The information that is needed is both the total amount of ODA provided, as well as the extent to which country systems are used in providing this ODA. For these purposes the country systems are defined as covering four main areas: (i) national budget execution procedures; (ii) national financial reporting procedures; (iii) national auditing procedures; and (iv) national procurement systems. By treating each of these four areas as having a 25% weight and dividing by the total amount of ODA provided the information required can be calculated (hence the division by four – see part 4 below). In all cases the necessary information can be collected using the same definitions as those in the OECD/DAC "Definitions and Guidance" (see attached page which includes an extract of definitions relevant to this indicator)		
3. Questions and definitions		
Question	Definition – OECD Ref	Response EUR
How much ODA did you disburse at country level for the government sector in FY 2007 (EUR)?	Qd2	56 983 653
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national budget execution procedures (EUR)?	Qd5	42 612 155
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national financial reporting procedures (EUR)?	Qd6	42 612 155
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national auditing procedures (EUR)?	Qd7	42 612 155
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national procurement procedures (EUR)?	Qd9	42 612 155
4. Definition of Indicator		
[(Qd5 + Qd6 + Qd7 + Qd9) ÷ 4] ÷ [Qd2] (please calculate and enter as response %)		75 %
5. Additional information		
Are there any significant initiatives in your country to promote the use of country systems? If so provide a list and a short description. If not, highlight the constraints to use of country systems (use additional space as needed)		
<p><i>The most significant factor promoting the use of country systems in Benin is a continuous increase of donors' interest in budget support. This is due to progresses in the consolidation of democracy in Benin, although concerns remain about financial management, and international pressure for the adoption of this modality.</i></p> <p><i>The WB, the ADB, a set of EU member states (Denmark, France, Germany, Netherlands) the Commission and Switzerland signed a renewed joint protocol for global budget support in</i></p>		

December.

Sector budget support is also on the up side with first examples notably in water, education, transport, and agriculture (cotton). The Commission leads in this effort and plans to utilise sector budget support for future local development and justice programmes. Sector budget support programmes remain however at an infancy phase, as there is still little use and little understanding of sector wide approaches.

Definitions from "Definitions and Guidance" OECD/DAC

www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc

ODA	<p>Official Development Assistance (ODA) includes all transactions as defined in OECD-DAC Statistical Directives para. 32 (see appendix), including official transactions that:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Are administered with the promotion of the economic development and welfare of developing countries as its main objective; and ▪ are concessional in character and convey a grant element of at least 25%.
Disbursements	<p>A disbursement is the placement of resources at the disposal of a recipient country or agency (see OECD-DAC Statistical Directives para. 15-18). Resources provided in kind should only be included when the value of the resources have been monetised in an agreement or in a document communicated to government. In order to avoid double counting in cases where one donor disburses ODA funds on behalf of another, it is the donor who makes the final disbursement to the government who should report on these funds.</p>
Government sector	<p>Administrations (ministries, departments, agencies or municipalities) authorised to receive revenue or undertake expenditures on behalf of central government.</p>
Disbursements for the government sector	<p>This category includes the disbursement of ODA in the context of an agreement with the government sector (see definition above), including works, goods or services delegated or subcontracted by government to other entities (e.g. NGOs, private companies).</p>
Use of national budget execution procedures (Q ^{d5})	<p>Donors use national budget execution procedures when the funds they provide are managed according to the national budgeting procedures as they were established in the general legislation and implemented by government. This means that programmes supported by donors are subject to normal country budgetary execution procedures namely procedures for authorisation, approval and payment.</p>
Use of national financial reporting procedures (Q ^{d6})	<p>Legislative frameworks normally provide for specific types of financial reports to be produced as well as for the periodicity of such reporting. The use of national financial reporting means that donors do not make additional requirements on governments for financial reporting. In particular they do <u>NOT</u> require:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ The production of additional financial reports. ▪ Periodicities for reporting that are different from government's normal reporting cycle. ▪ Formats for reporting that do not use government's existing chart of accounts.
Use of national auditing procedures (Q ^{d7})	<p>Donors rely on the audit opinions, issued by the country's supreme audit institution, on the government's normal financial reports/statements as defined above. The use of national auditing procedures means that donors do not make additional requirements on governments for auditing.</p>
Use of national procurement procedures	<p>Donors use national procurement procedures when the funds they provide for the implementation of projects and programmes are managed according to the national procurement procedures as they were established in the general legislation and implemented by government. The use of national procurement procedures means that donors do not make additional, or special, requirements on governments for the procurement of works, goods and services. (Where weaknesses in national procurement systems have been identified, donors may work with partner countries in order to improve the efficiency, economy, and transparency of their implementation).</p>

1. EU target 2		
Provide all capacity building assistance through coordinated programmes with an increasing use of multi-donor arrangements ¹		
2. Introduction		
<p>EU target 2 aims to measure progress in aligning and coordinating support for capacity development. It's closely linked with indicator 4 of the Paris Declaration. Therefore, the term "capacity building" used in the EU target is interpreted as "technical cooperation". This use of the DAC definitions allows consistency with the DAC monitoring of the Paris Declaration.</p> <p>The term "coordinated" also refers to the DAC definition which covers the following principles: ownership of TC by partner countries, alignment of TC with countries/local strategies and objectives and, where more than one donor is involved, harmonisation of TC among donors.</p> <p>To avoid confusion, we strongly advise that you use the definitions given in the OECD guidance, by clicking on the link http://www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc. DAC criteria on this indicator are being updated to make them easier to use and in January the final version to be used for monitoring the indicators in 2008 will be available on this site.</p> <p>Finally please note that a separate AIDCO initiative on EU target 2, related to preparing a strategy for achieving the target, is ongoing in 46 Delegations. Through this EAMR however, we hope to capture information from all delegations. Questions 1 and 2 below seek quantitative information on technical cooperation. Section 4 seeks qualitative information from delegations not participating in the survey launched by AIDCO (46 Delegations contacted) and provides the opportunity to share your experience and views.</p>		
3. Questions and definitions		
1	How much technical cooperation did you disburse in 2007 (Total TC in EUR)? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^{d3}</i>	Euro 2 706 477
2	How much technical cooperation did you disburse through co-ordinated programmes in support of capacity development in 2007 (EUR)? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^{d4}</i>	Euro 1 429 244
4. Definition of Indicator		
3	$Q^d 4 / Q^d 3$ (please calculate this and enter in the next column as %)	53%

¹ Despite the different wording the target is interpreted to correspond to Paris Declaration indicator 4. Please pay particular attention to the definition for the question Q^{d4}.

5 Additional Information

4

Qualitative information² :

Are there any significant initiatives to promote coordinated technical cooperation in your country?

If so, please provide a short description. And indicate whether they are linked to the Code of Conduct / Division of Labour process or any other "EU initiatives"

The government, through the joint donors/government working group on aid effectiveness is promoting a more coordinated effort in providing technical assistance. Most useful is the work of sector coordination groups which often see the participation of experts in charge of technical assistance programmes. The work on the Code of Conduct is expected to induce better sector coordination but the process has just started. Denmark and Holland are considering delegating each other their respective programmes in Water and Education (DK would lead in Education, Holland in water) with consequent harmonisation in technical cooperation as well, which is large in these sectors. The technical assistance for the Commission support to local development will be ensured by France and Germany.

If not, highlight key constraints delaying joint work on TC and capacity development.

Much remains to be done especially in the evolution of the type of assistance the governments needs.

Please note any other comments you have on these issues

² These questions are taken from the survey on " Developing an EuropeAid Strategy on TC and PIU" sent to delegations which are members of the Aid Effectiveness Network. **They need to be answered by delegations who are not participating in this survey.**

1. EU target 3		
Avoid establishment of new project implementation units (PIUs).		
2. Introduction		
<p>EU target 3 aims to assess progress towards strengthening local capacity by tracking the number of PIUs put in place to manage projects and programmes. It is linked to indicator 6 of the Paris Declaration. This target is interpreted as "avoiding the establishment of new parallel PIUs"</p> <p>To avoid confusion, we strongly advise that you use the definition of parallel PIUs given in OECD guidance, by clicking on the link http://www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc. DAC criteria for this indicator are being updated to make them easier to use and in January the final version to be used for monitoring the indicators in 2008 will be available on this site.</p> <p>Finally please note that a separate AIDCO initiative on EU target 2, related to preparing a strategy for achieving the target, is ongoing in 46 Delegations. Through this EAMR however, we hope to capture information from all delegations. Questions 1 and 2 below seek quantitative information on technical cooperation. Section 4 seeks qualitative information from delegations not participating in the survey launched by AIDCO (46 Delegations contacted) and provides the opportunity to share your experience and views.</p>		
3. Questions and Definitions		
1	How many parallel project implementation units funded by EC were in operation in December 2007? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^d10</i>	1
2	Out of these, how many <u>new</u> parallel project implementation units were established during 2007?	1
4. Additional Information		
3	<p>Qualitative information³:</p> <p>Are there any significant initiatives to avoid the establishment of parallel PIUs in your country? What in your opinion should be done to increase domestic ownership and quality of project implementation arrangements? If so, please provide a short description. If not, highlight key constraints.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Donors are recommending the government to increase overall coordination and possibly create a single aid coordination department. Developments in 2006 had been positive with the creation of the precursor of such unit (Cellule de Suivi des Programmes des Reformes Economiques et Structurelles - CSPRES) within a new Ministry that combined responsibilities for Development, Economy and Finance. The Finance portfolio was again separated and a new Ministry of Finance created in June 07. This was seen by donors as a drawback in aid coordination efforts. Although the CSPRES has resumed its work on the Paris Declaration, it is still not clear who coordinates aid between the two Ministries.</i> ▪ <i>There have been several initiatives in 2007 and other are planned under the 10th EDF for augmenting sector wide approach programmes with multi-donor support and single or no PIU (example: multi-donor funded Initiative Eau)</i> 	

³ These questions are taken from the survey on "Developing an EuropeAid Strategy on TC and PIU" sent to delegations which are members of the Aid Effectiveness Network. **They need to be answered by delegations who are not participating in this survey.**

- *At study for the Commission is a new role for the EDF cell, and a reinforced implication of line ministries that would avoid the creation of new PIUs*

Please note any other comments you have on these issues

The latest definitions (04/01/08) of parallel PIU given by the OECD have been used. Please note the link you provide leads to an older version of the guidelines (02/05/06). The change in the definitions means that the 9 parallel PIUs identified in the 2006 survey (and in the June 06 EAMR) are not accounted as parallel PIUs anymore. This is possibly the case for other ACP delegations as well. In fact most of PIUs in ACP countries are semi-parallel (according to the 2006 definition: placed within the administration and under its responsibility, with mixed personnel, and following reporting standards that are specific to the project) but are formally accountable to the beneficiary country, who also recruits its staff (thus not parallel according to the most recent definitions). This raises obvious questions on the reliability of the statistics.

The mentioned parallel PIU concerns a multidonor programme financed through the Energy Facility. The PIU is in fact accountable to another donor (GTZ) rather than the Commission. In December 2007 the PIU was established (grant contract signed) but it was not yet in operation.

1. EU Target No 4

Reduce the number of uncoordinated missions by 50%.

2. Introduction

The aim is to collect data on the number of uncoordinated EC Missions to your country. The information needed is (a) the total number of EC Missions to your country and (b) how many of these were coordinated.

The Paris Declaration **objectives** underlying the related indicator of progress for coordinated missions are: "In planning their missions to the field⁴ it is important that donors: Conduct **fewer missions**, coordinate timing of missions with partner authorities and, where necessary, with other donors, *conduct more joint missions, avoid conducting missions during "mission free periods"*⁵.

Coordinated mission is a mission undertaken by 2 or more donors jointly, or by one donor on behalf of another. In practice, the following 3 questions help to clarify what is meant by a mission:

1. Does the mission involve international travel to a beneficiary country? i.e. **this concerns only missions from HQ, not missions undertaken within the country by the Delegation.**
2. Does the mission involve a request to meet with government officials, including local government?
3. Is this mission undertaken by 2 or more donors jointly? Or is it done by an HQ service also on behalf of another donor?

The Definitions and Guidance of the OECD (www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc) requires that missions undertaken by consultants contracted by AIDCO (or other DG's), if they meet the 3 above questions, must also be included.

⁴ 'Field' refers to the country in general including missions to the capital only.

⁵ The target set for 2010 for indicator 10 a) is to have 40% of donor missions to the field as joint.

3. Questions and definitions		
OECD ref: Q ^d 15	How many HQ missions to the field were undertaken in FY 2007? ⁶	20
Q ^d 16	How many of these were coordinated?	2
Please provide a breakdown of missions the Commission and its services have undertaken to your country in FY 2007 in the table below:		
Missions by:	Coordinated	Uncoordinated
Members of Commission		
AIDCO		1+1
DEV		1
RELEX		
TRADE		
ECHO		
FISH		
OTHER DGs		
Consultants contracted by the Commission	2	2+1+3+3+2+4=
Total	2	18

4. Definition of Indicator		
Q ^d 16 / Q ^d 15	2006	2007
Please calculate and enter in the column for 2007 and also include the figure for this indicator for 2006 ;	28%	10%

5. Additional Information			
Delegations are invited to list the dates for main HQ missions already planned for the March 2008 to August 2008, indicating whether they are, or not, to be coordinated with other donors;			
HQ DG	Date planned	Purpose/Sector	Coordinated (Yes/No)
Aidco	1 st _half_2008	Prep 10 th EDF/local development	No
Aidco /Dev	1 st half 2008	Prep 10 th EDF/Budget support	No
Aidco	1 st half 2008	Prep 10 th EDF/Civil society	Yes
Delegations are suggested to indicate higher priority requests for HQ missions needed from September 2008 to February 2009, but not yet agreed with HQs, that the Delegation estimates serve better the coordination arrangements at local level and can yield more added value for the policy dialogue.			
HQ DG	Date planned	Purpose/Sector	Donor(s) involved
Aidco		_Transport_	

⁶ This question applies to the missions from the HQ

Delegations are asked to briefly inform if there are significant initiatives to decrease the number of uncoordinated missions in your country? If so, please provide a short description. If not, highlight key constraints.

- *The Government, started to elaborate a database which will keep track of donors' mission in the country and will be used as a tool for reducing their number.*
 - *Efforts are being made by the donors in order to concentrate missions in key periods such as September for the joint review of the global budget support and April-May for sector reviews.*
 - *The use of multi-donor mechanisms and sector wide approaches is increasing. This should progressively lead to a reduction of the number of missions (joint evaluations and audits) as most uncoordinated mission are linked to the implementation of projects.*
-
-

Finally, Delegations are asked to assess the likelihood of meeting, by 2010, the twin targets for missions, ie. the OECD target of 40% and the EU target of halving the number of un-coordinated missions.

- OECD target of 40% likely to be met:

Unlikely unless special attention is paid (negative trend: 18% reduction). The adoption of new sector wide support programmes in the 10th EDF (Local development, Justice) should reverse the trend though

- EU target of halving the number of un-coordinated missions:

Possible but efforts need to be accelerated (slightly positive trend: 14% reduction)

Delegations are asked to briefly indicate what additional steps HQ should be prepared to consider to help in achieving those targets at the level of the beneficiary country concerned:

HQs should consider combining field missions with participation in joint exercises such as the joint review of the global budget support (generally September) and sector reviews (April-May)

Other aid effectiveness related information

On 4 July 2007 our Counsellors Louis Michel and Benita Ferrero-Waldner wrote to all Heads of Delegations requesting implementation of the Code of Conduct for Division of Labour. Several Delegations have responded and have attached their progress reports on aid effectiveness. We need information on the specific points below:

1. Paragraph 5 of the Council conclusion on Division of Labour notes:

"Simultaneously with the implementation of the Code of Conduct, the Member States and the Commission **will promote wide discussions with partner countries and**

other donors on complementarity and division of labour, based on the EU code of Conduct which will be complemented by first experiences in the field. **The outcome of these discussions would constitute an input to the OECD/DAC partnership and the High Level Forum on Aid Effectiveness III that will take place in Accra, Ghana in 2008.** The Council invites the **incoming Presidencies to actively support such a process**, in close cooperation with the Member States and the Commission." (Highlights by AIDCO 01)

1.1 Have the discussions with partner countries and other donors been held?

(a) **If yes**, when and what was the result? Please describe in brief how these talks are progressing.

(b) **If no**, are there plans to hold them? If yes, please describe briefly what the plans are.

Discussions started with other EU donors but not with the country yet. Donors' work has so far stayed at the level of the Heads of Mission (Ambassadors and Head of Delegation). Denmark took the initiative of collecting data and information on donor's expected spending by sector over the period 2007-2009, which corresponds to the implementation period of the national poverty reduction strategy (Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté - SCRP). The information still needs to be completed by some of the donors. The Head of missions then plan to meet to analyse data and perspectives and present their analysis to the government.

Meanwhile some arrangements are taking form outside the Heads of Mission formal dialogue. The Commission has through the water and energy facility already put in place examples of delegated cooperation and plans to do so in the new municipalities assistance programme (PACT). Denmark and Holland plan to delegate each other their respective cooperation in water and education.

1.2 What input on division of labour is planned by the partner country towards HLF III? If none, then leave blank.

2 In paragraph 14 the Council invites the Commission to outline Community implementation of the Code of Conduct in its annual report on development cooperation, including: '**a self-assessment in its potential areas of comparative advantage** as referred to in the joint Development Policy Statement'. (highlights by AIDCO 01)

2.1 What action has been taken towards this self assessment of comparative advantage?

(a) If yes, please describe the process in brief and the results.

(b) If no, do you have any plans for initiating such a process? What are the plans?

The Delegation tried to assess its comparative advantages in the context of the exercise coordinated by Denmark. In line with the 10th EDF, it identified the following sectors:

- *Infrastructure (road transport in particular)*
- *Governance and local development (decentralisation and justice in particular)*
- *Global Budget support*

3 In country that have already initiated some form of division of labour:

3.1 Please describe the process. (e.g., when did it start; partner country leadership; donors involved; results on the ground, etc).

See above

3.2 As a result of this process, did the Delegation:

- Reduce or expand the sectors in which it remains active?
- Exit from any sectors? Specify
- Enter any new sectors? Specify
- Become lead donor in any sectors? Specify
- Enter into delegated cooperation partnerships? Please specify.

The Delegation was in 2006 lead donor (chef de file) in several sector coordination groups. In 2007 this role was abandoned in Health and Global Budget support. It is considering becoming silent partner in some sectors such as water, where its support is consistent (through the Water Facility), but the sector is not included in the NIP. This process has been spurred more by resources constraints (two official posts still vacant since the 2007 rotation) rather than being a result of the work on the code of conduct (see main text of the EAMR). In the transition from the 9th to the 10th EDF, the Delegation is actually exiting from the Health sector; this is a decision that was inspired by the same principles of the code of conduct but that was taken prior to its coming into force.

Annexe ii Tableau sur la coopération DCE et EM – Code de Conduite de l'UE - janvier 2008

	Secteurs d'intervention	Modalités d'aide	Arrangements donateur	Assistance Technique	Avantage comparatif (Futur)	Montant 2007 (Million de €)	Montant 2008	Montant 2009
Délégation Commission Européenne	<p><u>- Infrastructures :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Transports (P, ABS) * Eau et Assainissement (P, ABS) * Energie (P) * Environnement (P) <p><u>- Appui macroéconomique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * ABG * Appui institutionnel comptabilité publique <p><u>- Gouvernance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Décentralisation (P, ABS) * Justice (P, ABS en préparation) <p><u>- Secteurs sociaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Santé (P) <p><u>- Divers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Droit de l'Homme (P) * Culture (P) * Secteur privé * Agriculture (ABS) 	<p><u>- MoU</u> ABG en cours de signature</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chef de file pour : * Transports, * Efficacité de l'aide, * Décentralisation - Coopération déléguée : avec GTZ (eau, énergie, déconcentration en préparation), et UNICEF (Eau) 	<p><u>- AT permanent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Mère de la Santé * Mère de la Décentralisation (en prép.) * Mère des Transports (en prévision) - Energie (WAPP) - Environnement (Parc W) - Secteur privé (Chambre de commerce) - Assainissement urbain (Mairies Cotonou et Abomey Calavi) 	<p>-</p> <p>Infrastructures (spécialement les transports routiers)</p> <p>- Approche sectorielle dans la décentralisation et bientôt dans la justice</p> <p>- ABG</p>	<p>Paiements :</p> <p><u>Transports :</u> 31</p> <p><u>Appui macro économique :</u> 18</p> <p><u>Eau :</u> 4</p> <p><u>Energie :</u> 2</p> <p><u>Gouvernance (décentralisation + justice) :</u> 5</p> <p><u>Agriculture :</u> 4</p> <p><u>Santé :</u> 3</p> <p><u>Environnement :</u> 1</p> <p><u>Divers :</u> 5</p> <p>total : 73</p>	<p>Paiements :</p> <p><u>Transports :</u> 38</p> <p><u>Appui macro économique :</u> 26</p> <p><u>Eau :</u> 14</p> <p><u>Energie :</u> 4</p> <p><u>Gouvernance (décentralisation + justice) :</u> 8</p> <p><u>Agriculture :</u> 6</p> <p><u>Santé :</u> 1</p> <p><u>Environnement :</u> 2</p> <p><u>Divers :</u> 3</p> <p>total : 102</p>	<p>Paiements :</p> <p><u>Transports :</u> 29</p> <p><u>Appui macro économique :</u> 20</p> <p><u>Eau :</u> 15</p> <p><u>Energie :</u> 4</p> <p><u>Gouvernance (décentralisation + justice) :</u> 9</p> <p><u>Agriculture :</u> 0</p> <p><u>Santé :</u> 1</p> <p><u>Environnement :</u> 3</p> <p><u>Divers :</u> 5</p> <p>total : 86</p>	

<p>Allemagne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture/environnement • Eau et Assainissement • Décentralisation et développement communal (bonne gouvernance) • Appui macro économique 	<p><u>Agriculture</u> : SPS + P <u>Eau et Assainissement</u> : SPS + P <u>Bonne Gouvernance</u> : SPS + P <u>Macro économique</u> : ABG (prévu) P (encours)</p>	<p><u>Agriculture</u> : « Co Chair » groupe sectoriel depuis longtemps <u>Bonne Gouvernance</u> : « Convention de délégation » de la CE prévu a Allemagne. Programme d'appui a la décentralisation (PACTE) financé par CE. Résultat 3 (« Renforcement de Capacités de 1 administration Territoriale »)</p>	<p>OUI</p>	<p>Décentralisation et Développement Communale « Bonne Gouvernance »</p>	<p><u>Agriculture</u> : 0,6 <u>Eau et Assainissement</u> : 3,1 <u>Bonne Gouvernance</u> : 1,3 8,3 millions € via GTZ</p>		
-------------------------	--	---	---	------------	--	---	--	--

Belgique	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Santé • Gouvernance/décentralisation • Gouvernance/Justice • Information professionnelle 	<u>Agriculture</u> : P <u>Santé</u> : P+SPS <u>Décentralisation</u> : SPS <u>Justice</u> : P <u>Information Prof</u> : P	<u>Donateur principal</u> : Santé <u>Partenariat délégué</u> : Rien	<u>Agriculture</u> : 3 AT 1 unité de réalisation <u>Santé</u> : 3 AT 3 unités de réalisation <u>Décentralisation</u> : n : 1 conseiller <u>Justice</u> : 1 AT 1 PMU	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Santé 	<u>Agriculture</u> : 2,7 <u>Santé</u> : 2 <u>Décentralisation</u> : n : 0,9 <u>Justice</u> : 0,9 <u>Information Prof</u> : 0,9 <u>Autre</u> : 1,9 Total : 9,3	<u>Agriculture</u> : 3,5 <u>Santé</u> : 3 <u>Décentralisation</u> : n : 2,1 <u>Justice</u> : 0,6 <u>Information Prof</u> : 0,1 <u>Autre</u> : 1,1 Total : 10,5	<u>Agriculture</u> : 4,3 <u>Santé</u> : 2,2 <u>Décentralisation</u> : n : 3 <u>Justice</u> : 1,6 <u>Information Prof</u> : 0,1 <u>Autre</u> : 0,7 Total : 12
Danemark	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Eau & Assainissement • Education • Transport • Gouvernance/Appui budgétaire • Droit de l'Homme et Démocratie (DHD) 	<u>Agriculture</u> : SPS <u>Eau&Assainissement</u> : SPS <u>Education</u> : P et ABS <u>Transport</u> : P <u>Gouvernance</u> : P <u>DHD</u> : P	<u>Donateur principal</u> : Eau & Assainissement et Education; <u>Partenariat délégué</u> : rien	<u>Agriculture</u> : 2 unités de réalisation et 2 conseillers; <u>Eau & Assainissement</u> : 4 Conseillers et 3 conseillers mi-temps; <u>Education</u> : rien; <u>Transport</u> : 2 conseillers; <u>Gouvernance/appui budgétaire global</u> : 2 PMU	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Education ▪ Agriculture ▪ Gouvernance 	<u>Agriculture</u> : 1,8 <u>Eau&Assainissement</u> : 5 <u>Education</u> : 2,8 <u>Transport</u> : 13,4 <u>Gouvernance</u> : 6,3 <u>DHD</u> : 1,8 Total: 32	<u>Agriculture</u> : 2,4 <u>Eau&Assainissement</u> : 6,7 <u>Education</u> : 3,1 <u>Transport</u> : 6,7 <u>Gouvernance</u> : 8,5 <u>DHD</u> : 2,3 AB : 6,7 Total: 36,5	<u>Agriculture</u> : 2,4 <u>Eau&Assainissement</u> : 6,7 <u>Education</u> : 3,2 <u>Transport</u> : 6,7 <u>Gouvernance</u> : 9,3 <u>DHD</u> : 2,1 AB 6,7 Total: 37,3

France (AFD)	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Education • Infrastructure / Eau et Assainissement 	<u>Agriculture</u> : P <u>Education</u> : P+ SPS <u>Infrastructure</u> : P NB : ABG	<u>Donateur principal</u> : Rien <u>Partenariat délégué</u> : Rien	<u>Agriculture</u> : Rien <u>Education</u> : 2 AT <u>Infrastructure</u> : 2 AT <u>Eau et Assainissement</u> : 2 AT	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Education • Infrastructure 	<u>Agriculture</u> : 0,8 <u>Education</u> : 1,3 <u>Infrastructure</u> : 2,8 Total : 4,9		
France (SCAC)	- <u>Gouvernance</u> : *économie/finance (P) *décentralisation (P) *sécurité intérieure (P) - <u>Enseignement supérieur et recherche</u> (P) *santé (P) - <u>Culture et francophonie</u> (P) - <u>Action de proximité</u> * micro-projets (P)	<u>Donateur principal</u> : Rien <u>Partenariat délégué</u> : Rien	<ul style="list-style-type: none"> • AT Permanent • AT dans le gouvernement • AT dans la police et militaire • AT dans l'enseignement et recherche • AT dans la Culture • 30 experts français • Des volontaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance • Education • Santé • Enseignement supérieur et recherche • culture 	<u>Economie et finance</u> : 1,5 <u>Décentralisation</u> : 1,9 <u>Sécurité intérieure</u> : 1,1 <u>Enseignement supérieur et recherche</u> : 1,25 <u>Culture</u> : 3 <u>Action de proximité</u> : 4,5 Total : 13,25			

Pays Bas	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eau & Assainissement ▪ Education ▪ Gouvernance ▪ Développement Secteur Privé / Agriculture ▪ Appui budgétaire général (ABG) 	<p>SPS, P</p> <p>P</p> <p>P</p> <p>P</p> <p>ABG</p>	<p><u>Donateur principal:</u> Président GT secteur privé ; Coordinat. Groupe ABC;</p> <p><u>Partenariat délégué:</u> rien</p>	<p>Pas d'AT mais seulement des experts au niveau de l'Ambassade</p> <p>AT indirect à travers SNV et missions d'appui dans Eau et DSP/agriculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Eau ▪ Gouvernance ▪ (DSP/Agriculture) 	<p>Eau&Ass. 8,1</p> <p>Education 3,7</p> <p>Gouvernance 2,2</p> <p>DSP/Agriculture 0,9</p> <p>ABG 10,0</p> <p>Total réalisé : 24,9</p>		
-----------------	---	---	---	--	---	--	--	--

Légende:

SPS: Soutien aux programmes sectoriels

P : Projets

ABG : Appui budgétaire global

ABS : Appui budgétaire sectoriel

(for Delegations in Africa only)

in € Mio

STRATEGY FOR AFRICA	EUROPEAN CONSENSUS	Sectors	Partnerships and Priority Actions of the Lisbon Plan	planned commitments in NIP for 10th EDF
Human rights and governance	governance, human rights and support to economic and institutional reforms	governance	Partnerships on 2. Democratic Governance and Human Rights 7. Migration, Mobility and Employment	35 0
		economic and institutional reforms		5
		Non State Actors		12
Peace and security	conflict prevention and fragile states	conflict prevention and fragile states	Partnership on 1. Peace and Security	0
Economic growth, regional integration and trade	trade and regional integration	European Partnership Agreements	Partnership on	
		regional economic integration	3. Trade (and Regional Integration)	
		private sector development	3. (Trade) and Regional Integration	10
	infrastructure, communication and transport	infrastructure, communication and transport	8. Partnership on Science, information society, space	108
	water and energy	water		
		energy	5. Partnership on Energy	
		unspecified		
investing in people	social cohesion and employment	social cohesion and employment		5
	environment and sustainable management of natural resources	environment and sustainable management of natural resources	6. Partnership on Climate change	7
	rural development, territorial planning, agriculture and food security	rural development and territorial planning		45
		agriculture		
		food security		
	human development	health		
		primary education		
education unspecified				
other	TCF	TCF		4
	support to NAO	support to NAO		3
	unspecified	unspecified		
Budget Support	GBS	General Budget Support		100
TOTAL	TOTAL	TOTAL	4. Partnership on the MDG's	334

STRATEGY FOR AFRICA	EUROPEAN CONSENSUS	SUB SECTOR AND PART SBS	in euro x 1000 total cumulative commitments 31.12.07	
Human rights and governance	governance,human rights and support to economic and institutional reforms	governance	16.578	
		economic and institutional reforms	3.044	
		Non State Actors	8.490	
Peace and security	conflict prevention and fragile states	conflict prevention and fragile states		
Economic growth, regional integration and trade	trade and regional integration	European Partnership Agreements		
		regional economic integration		
		private sector development	5.000	
	infrastructure,communication and transport	infrastructure,communication and transport		151.587
			water and energy	
			water	5.000
			energy	0
	unspecified			
investing in people	social cohesion and employment	social cohesion and employment		
	environment and sustainable management of natural resources	environment and sustainable management of natural resources	3.000	
	rural development, territorial planning, agriculture and food security	rural development and territorial planning	26.050	
		agriculture		
		food security		
	human development	health	3.000	
		primary education		
		education unspecified		
other	TCF	TCF	3.453	
	support to NAO	support to NAO	1.958	
	unspecified	unspecified		
Budget Support	GBS	General Budget Support	91.150	
TOTAL	TOTAL	TOTAL	318.311	
Level of sector concentration	percentage of 9th EDF commitments covered by largest sectors of concentration plus GBS	largest sector + GBS	76%	
		Two largest sectors + GBS	84%	
		Three largest sectors + GBS	90%	
		Four largest sectors + GBS	92%	
		Five largest sectors + GBS	94%	
		nr of sectors + GBS to reach 85% of NIP	4	
		sectors (NSA and GBS excluded)	8	